JOHNA OIJ

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

3 mois 6 mois 1 an LOT et Départements limitrophes 9 fr. 16 fr. 50 30 fr. Autres départements 9 fr. 50 17 fr. 50 32 fr.

TÉLÉPHONE 81 COMPTE POSTAL : 5899 TOULOUSE Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directour Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.

ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... - d° -RECLAMES 3º page 2 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

CONTE QUERCYNOIS

LES ÉVÉNEMENTS

Après le vote du budget, on disserte abondamment autour d'une déclaration de M. Poincaré sur la réforme monétaire. Va-t-on bientôt stabiliser et comment ? Théories diverses. - La déclaration amicale de Mussolini. S'il veut la paix, nous nous entendrons.

Le budget a été voté malgré l'obstruction acharnée des communistes. La Chambre en a achevé la discussion à la même date exactement que l'an dernier, bien qu'elle l'eût commencée plus tard. Elle est allée plus vite. Elle a réalisé l'œuvre qu'il fallait dans les conditions qu'il fallait. La résistance des démagogues, qui voulait faire du mal, a fait du bien. Rien n'est salutaire pour éviter un danger comme de l'avoir devant l'esprit, toujours présent!

Cette tâche accomplie, le champ est ouvert aux commentaires. Et l'on disserte beaucoup, présentement, dans les milieux parlementaires et financiers, autour de la brève déclaration que M. Poincaré a faite pendant la discussion de la loi de finances.

Nous n'avons pas sous les yeux le texte exact de ses paroles, mais nous pouvons en rappeler fidèlement le sens. Nous ne pouvons pas, a déclaré le Président du Conseil, rester perpétuellement avec une monnaie qui n'est pas convertie en or. Puis, il a laissé entendre que de longs mois ne s'écouleraient pas sans qu'il soit procédé à des opérations monétaires im-

Là dessus, on a tout de suite conclu à la Bourse que nous sommes à la veille de cette fameuse stabilisation légale du franc que les uns souhaitent et que redoutent les autres. Voilà la discussion ranimée.

Ceux-ci soutiennent que toute stabilisation du franc est impossible au taux actuel. Par là, ils entendent que l'on doit d'abord s'efforcer d'atteindre un taux plus relevé et en conséquence procéder à une nouvelle étape de revalorisation.

D'autres affirment, au contraire, que ce serait désastreux. Eh! quoi, vous allez remettre en question 'e seul véritable résultat obtenu qui est la stabilité, la certitude. C'est grâce à elle seulement que les transactions peuvent reprendre; on sait maintenant à quoi on s'engage exactement quand on passe un marché. L'acheteur et le vendeur sont également fixés sur les obligations qu'ils contractent. Et c'est cela qui constitue la condition nécessaire de toute activité économique! C'est cela que vous allez détruire...

Et pourquoi ? Pour donner au francpapier une valeur supérieure à sa valeur actuelle de quelques centimes: dix, quinze ou vingt.

Mais qu'importe, puisqu'on ne peut pas ou qu'on ne veut pas revaloriser intégralement, qu'importe que le francpapier vaille quatre sous ou qu'il en vaille six ?...

Les partisans de cette théorie vont jusqu'à soutenir que plus sa vateur sera basse, plus la stabilisation sera facile, sûre et bienfaisante. D'après eux, l'Etat y trouverait merveilleusement son compte, car avec un franc très bas il éteindrait facilement sa dette intérieure...

Cela nous paraît constituer le type même du raisonnement dans l'abstraction. Evidemment, si l'abaissement du franc n'avait aucune conséquence pratique, l'Etat pourrait, en le faisant tomber à rien, payer tous ses créanciers sans qu'il lui en coutât grand'chose !

Seulement, il est un fait que nos théoriciens oublient: à mesure que le franc baisse, le coût de la vie monte. Quand le franc-papier vaut quatre sous, il en faut cinq pour acheter une marchandise fixée à un franc-or. Qu'il baisse jusqu'à deux sous et il en faudra dix pour acquérir le même

Soit qu'il en ait été témoin et victime... ou profiteur, chacun sait les résultats d'une hausse générale du coût de la vie. Et en ce qui touche l'Etat — dont ces théoriciens s'occupent comme s'il était étranger à la nation, et indépendant d'elle - les conséquences sont fatales. Ses dépenses doivent être calculées d'après le taux du change, si bien qu'elles grandis-

sent dans la proportion où le change baisse. Sans compter que les fonctionnaires ne tarderaient pas à faire très justement remarquer que pour avoir l'équivalent de leur traitement quand le franc est à deux sous, il leur faut le double que lorsqu'il est à quatre... Dans ces conditions, on cherche vainement où serait le bénéfice pour l'Etat. Quant aux pertes pour le pays, elles seraient immenses!

sortir que nous sommes encore dans une période incertaine qui ne réalise pas pleinement les conditions nécessaires à une stabilisation legale. Celleci ne peut être que la consécration légale d'un état de fait. Il est donc vraisemblable qu'elle ne sera pas pour demain.

Au cours d'une entrevue que le correspondant de la Dépêche Tunisienne a obtenue de Mussolini, celuici lui a fait des déclarations dont le ton surprendra agréablement les oreilles françaises accoutumées aux insultes et aux menaces de la presse fasciste.

puis ses discours adressés Urbi et orbi du balcon du palais Chigi! Aujourd'hui, il proclame la nécessité d'un « bloc latin ». En tédérant ces forces multiples on assurerait la paix du monde!...

Comment ne nous féliciterionsnous pas de ce langage dans la bouche de l'homme qui nous parlait, il y a quelques mois, de « sa forêt de bayonnettes » et de ses flottes aériennes si nombreuses qu'elles obscurcissaient le soleil ?...

Il a continué en assurant que tout ce qui sera dans le sens d'une plus étroite entente franco-italienne mérite d'être encouragé.

pondre à une invite qui a pour but d'assurer la paix du monde ». Si c'est là vraiment ce que veut Mussolini, il ne rencontrera chez nous qu'ardeur et bonne volonte !...

Allons, la Société des Nations est bien utile! Il y a ce qu'on y voit et aussi ce qu'on n'y voit pas. Il y a les séances publiques où il se fait de grandes choses et les conversations pri-

vient de plus en plus probable. Emile LAPORTE.

-800-

PETITS MOTS D'ECRITS

des hommes d'esprit fin et cultivé. Ils savent parler et, ce qui est bien plus difficile, ils savent se taire. Ils sont aimables et « distingués ». La comédie désinvolte et l'impertinente opérette les ont un peu malmenés. Ils ne s'en portent pas plus mal. Certains se plaisent à les représenter comme des personnages rébarbatifs et graves, mais c'est mal les connaître. Ces hommes qui ont la mission de régler le sort des peuples ne dédaignent point de mettre de la fantaisie dans la vie quotidienne et de pincer, hors tout protocole, les cordes idéales

N'est-ce point pour son exquis 'talent, que M. Léger, directeur-adjoint des affaires politiques au ministère des affaires étrangères, et dont la muse est légère et païenne, a été surnommé par ses collègues : « L'Anacréon du Quai d'Orsay » : Nul n'ignore que M. de Perretti de la Rocca, ambassadeur de France en Espaque, est un danseur passionné. Le tango, le black-bottom, le charleston sont pour lui sans mystère. Et si l'Espagne se déclare satisfaite de son ambassadeur, les jeunes filles de la haute société madri-

lène ne rêvent point d'autre danseur. Il serait oiseux de dire que M. Paul

De tout ceci, il nous semble res-

Le dictateur a fait du chemin de-

La France ne peut manquer de ré-

vées où elles se préparent. M. Briand n'aura pas causé en vain avec M. Chamberlain. Et celui-ci, bien qu'il ne soit pas latin, a très bien su se faire comprendre de l'Italie...

L'entrevue Briand-Mussolini de-

LEURS « VIOLONS D'INGRES »

Les diplomates sont, par définition, d'un violon d'Ingres.

M. Philippe Berthelot, diplomate de grande classe, n'est-il pas un amateur d'art dans ce que ce mot, un peu galvaudé, comporte et exige de connaissances, de goût et de « don »? Nul ne sait comme lui « manier » un bibelot précieux. Nul n'en sait mieux que lui apprécier et définir le charme.

Claudel, ambassadeur de France aux Etats-Unis, cultive l'art dramattque, que M. Ch. de Chambrun, ministre de France à Vienne, fait de l'histoire, que MM. Jean Giraudoux et Paul Morand ont un joli brin de plume à leur bicorne, que M. Crémieux fait avec discernement de la critique historique. Mais on ignore généralement que M. de Fleuriau, ambassadeur de France en Grande-Bretagne, est

Les ministres se sont réunis à l'Elysée, sous la présidence de M. Gaston Doumergue.

M. Barthou a soumis à la signature du président de la République la nomination comme avocat général près la Cour de cassation de M. Sens-Olive, avocat

général près la cour d'appel. M. Aristide Briand a rendu compte au conseil des travaux de la session du conseil de la Société des Nations et a fait un exposé de la situation exté-

rieure.

M. Albert Sarraut, ministre de l'intérieur, a fait signer par le président de la République un mouvement adminis-

On apprend de source certaine que, contrairement aux informations publiées dans certains journaux, le conseil des ministres n'a pas eu à s'occuper de la question du vote des femmes.

On précise par ailleurs que le conseil ne s'est jamais trouvé divisé sur cette question et qu'il a été unanime, au moment où elle se posait, pour confier à M. Barthou, garde des sceaux, le soin de soutenir devant le Sénat le projet qui est soumis à l'examen de la Haute-

La vie parlementaire

Le Sénat a tenu séance mardi. Le Président du Conseil a déposé le budget de 1928. Les rapports spéciaux sont déposés ainsi que le rapport général. La Haute Assemblée adopte divers pro-jets. Puis la séance est levée et renvoyée

Les faux titres

L'inspecteur hongrois Sdeboïski qui a collaboré avec le commissaire Colombani, de la sûreté générale, aux frucstijet des faux titres hongrois, est arrins de Vienne, an vé à Paris porteur d'un important dossier qu'il a remis à ses collègues fran-

D'autre part, plusieurs témoins ont été entendus ce matin par les commissaires Perrier et Colombani,

M. Gristelli, commissaire de police à la Sûreté générale française, est de retour à Genève, porteur de nouvelles commissions rogatoires concernant l'affaire des faux titres hongrois.

Le mauvais temps au Maroc

Le mauvais temps sévit. A Casablanca, un important établissement de bains de mer a été emporté par d'énormes vagues. A Rabat, des pluies diluviennes causent de graves dégâts.

Dans la région de Marrakech il v a eu des maisons écroulées et des pistes coupées. Dans l'Atlas, les communications sont complètement interrompues depuis deux jours.

La neige, tombée à une altitude inférieure à 1.200 mètres, fond rapidement et transforme les oueds en torrents, on signale des victimes. Des animaux ont été emportés. Enfin, on apprend que la route d'Agadir à Mogador est coupée de

Programme naval des Etats-Unis

Ce programme de cinq ans envisage-rait la construction de 26 croiseurs de 10.000 tonnes coûtant chacun 45 millions de dollars, 3 porte-avions, 5 sousmarins, 18 destroyers-convoyeurs et 4 nouveaux cuirassés de remplacement autorisés par le traité de Washington

Le président Coolidge serait favora-ble à l'autorisation par le congrès du programme de cinq ans avec un crédit de 200 millions pour la prochaine an-

L'espionnage soviétique

La légation soviétique de Stockholm publie un communiqué reconnaissant que les formes dans lesquelles le lieutenant Norberg a été chargé d'exécuter ses travaux étaient incorrectes et pouvaient faire naître des protestations du côté de la Suède. Pour éviter que les bonnes relations suédo-soviétiques soient compromises et pour assumer les conséquences qui découlent des incorrections commises, la légation des Soviets a l'intention de procéder aussi rapidement que possible aux changements désirables dans son personnel militaire. L'attaché militaire soviétique est rap-

Cette affaire suscite une vive émo-tion en Suède et l'opinion n'est pas calmée par les satisfactions données.

un fervent amateur du « noble art » qu'il pratiqua longtemps et auquel il continue de s'intéresser.

Sait-on davantage - et ceci est, comme on dit, « pour la bonne bou-che » — que M. Herbette, ambassadeur de France en Belgique, s'occupe, à la manière des Dumas et des Monselet, de la cuisine française? Il y donne le meilleur de ses loisirs. Son chef et sa table sont renommés. Mais est-ce là, en vérité un violon d'Ingres? N'est-ce point une savoureuse nuance de la diplomatie?... [De l'Œuvre].

HENRI SIMONI.

Canton est dévastée Les communistes sont restés maîtres

L'origine de la révolte est la tentative par le général Chang-Fai-Wai, qui avait, le 14 novembre, repris le pouvoir à l'extrémiste Li-Chai-Sung, de désarmer une partie de ses propres troupes, donf il doutait. Une mutinerie éclata et les agents soviétiques, l'exploitant immédiatement, provoquèrent une série d'émeutes qui aboutit à l'expulsion, après une bataille sévère, des troupes

ways, les ouvriers des quais et les ouvriers de la grande manufacture de tabacs sont déjà en grève. Des tentati-ves sont faites pour faire abandonner le travail aux employés des autobus de la concession internationale et aux employés des tramways de la concession

française. Dans plusieurs ports du Yantsé, notamment à Wuchang et Changsha, des communistes auraient provoqué des désordres que les autorités chinoises auraient réprimés rigoureusement.

EN PEU DE MOTS...

nistes, le maire d'Athis-Mons a été ré-

- Le Sénat belge a voté un ordre du jour de confiance au cabinet Jaspar.

— La session de la Société des Naen février.

blessé à coup de couteau par une femme malade à qui il avait accordé

NOS ÉCHOS

Ils ne votent pas.

vote d'un crédit de 100.000 francs pour l'entretien des tombes nationales délais-

opposé à ce vote. J'avais tant craint, lui dit-il, qu'étant donné la règle que vous vous

Et M. Poincaré de répondre : - J'ai accepté volontiers votre amendement parce qu'il n'avait rien d'électo-ral. Gérard de Nerval, Saint-Simon, Bal-

zac, Alfred de Vigny ne votent pas. Les prix littéraires.

Prix Goncourt, Prix Femina, Prix de la Vie Heureuse, etc., etc. C'est l'époque où les prix littéraires sévissent avec intensité, en même temps que les polichinelles de Noël et les boîtes de marrons glacés.

Cette manie en dit long sur les mœurs d'une époque, où la ruée vers la timbale - n'importe quelle timbale, fûtelle de quarante sous - se fait plus éperdue que jamais.

Naturellement tous ces jeunes Rodrigue des lettres veulent avoir fait un coup de maître à leur premier essai. Ils le croient. Et les libraires le disent, pour essayer de rentrer dans leurs débours. Et quelques badauds, qui achètent de

de lait. C'est une fièvre éruptive du pre-

Ah! les bons et solides livres de jadis, qui respectaient la langue française, et le bon sens, et la raison et le goût! Quel plaisir on a à retrouver dans un coin de bibliothèque ces amis fidèles! On les remet en première place, avec at-tendrissement. Et on se détourne avec dégoût du fatras qui s'étale aux vitrines de ceux qui font commerce de papier. non d'idées.

LA CHATRE.

de la ville après un bombardement intensif. La ville est isolée. Un Conseil du peuple a été constitué. On entend toujours la fusillade, les officiels sont en fuite. Les étrangers évacuent la ville. Les incendies continuent à la dévaster.

restées fidèles. A Shanghaï, les employés des tram-

- A la suite des incidents commu-

voqué. tions est close. La prochaine aura lieu

- M. Claude, maire de Toulon, a été

Il n'est pas trop tard pour recueillir un joli mot de M. Poincaré. M. Lamazou-Betbéder avait obtenu te

Dans les couloirs, le député des Basses-Pyrénées remercia le président du Conseil, d'ordinaire dressé contre tout crédit nouveau, de ne pas s'être

êtes imposée...

Le jour est proche, en effet, où il

n'existera pas un littérateur qui n'ait été couronné par un jury trié sur le volet. C'est pourquoi, sitôt sevrés, jeunes gens des deux sexes se précipitent-ils sur une plume et une feuille de papier, griffonnant avec impétuosité n'importe comment à propos de n'importe quoi. Le prurit du verbe et du verbiage est, aujourd'hui, contemporain de la croûte

mier âge. confiance, opinent naïvement du bon-

Car, si on écrit trop, c'est parce qu'on ne sait plus lire. Ecrivains et lecteurs se

Qui nous délivrera de l'inondation littéraire ? [La Petite Tribune].

L'autre bûche...

Le cardinal Dubois avait un frère qu'il avait placé dans ses bureaux et qui ne branches...

La Mort de PIERRIL

Ce jour là, Pierril, ayant fauché les d'un geste égaré, comme des mouches foins dans la Rivière de Saint-Matré importunes, les gouttes d'eau qui cinjusqu'au coucher du soleil, se sentit fatigué... L'an passé encore, et malgré ses soixante-quinze ans, il ne cédait pas d'une foulée aux jeunes qui, la faux à la dent qui roussit les « panouilles » de main, avançaient d'un pas égal dans les maïs, sucre les raisins des vignes et herbes grasses de la vallée. Aujourd'hui, il était vaincu! Il n'avait pas pu suivre des ouvriers de culture italiens qui, de temps en temps, se retournaient et ricanaient en voyant les efforts impulssants du pauvre vieux. Et cette révélation soudaine de sa vieillesse, cette trahison de la terre qui ne voulait plus de lui et acceptait l'étranger, remplissaient l'âme

simple de Pierril de stupeur. Le crépuscule était lourd, la journée ayant été très chaude. Quand Pierril s'engagea dans le sentier rocailleux qui des fonds de Réaux grimpe à travers les éboulis et les taillis de chênes jusqu'à la lande de « la Grèze », une épouvante le saisit de ne pas arriver au bout. Péniblement, en balançant son grand corps cassé en deux à la charnière rouillée des reins, sa veste de bure rapiécée et verdie accrochée à l'épaule gauche, Pierril monta. Sa faux cirée par l'herbe traçait dans l'air au-dessus de sa tête de grands éclairs luisants.

Plus vite que Pierril, la nuit montait du fond de la vallée, nuit d'été pleine du chant des crapauds blottis au bas de la côte dans les herbes du lavoir. Une légère clarté mauve achevait de s'éteindre là haut, derrière les vieux chênes étêtés plantés à la naissance du plateau.

A chaque pas, Pierril s'arrêtait épuie. La sueur ruisselait sur ses joues embroussaillées de rudes poils gris, écaillées de croûtes terreuses... « Si encore j'avais été battu par des gars de chez nous! »... Un désespoir atroce brisait le cœur du vieux et creusait davantage ses reins. Comme les chênes qu'il abattait chaque hiver dans les bois de La Clotte restaient puissants tant qu'ils étaient liés à la terre par quelques fibres et tombaient soudain dans un déchirement poignant de tout leur être, ainsi Pierril, déraciné par l'âge, rejeté par la terre, sentait douloureusement la vie

s'effondrer en lui. Une paix prodigieuse avait envahi la vallée. Des éclairs silencieux ravaient la nuit et posaient de brusques clartés argentées sur la cime immobile des arbres. Pierril était fourbu quand il arriva au sommet de la côte. Ses jambes tremblaient. Il voulut s'asseoir, et se laissa tomber sur un entablement rocheux qui barrait le sentier. C'est alors que l'orage

Quelques gouttes d'eau lourdes et tièdes tombèrent pesamment à travers les branches. Un violent coup de tonnerre ébranla le causse et roula longtemps dans les combes... et la pluie se mit à tomber. Dans un pétillement innombrable elle martela les roches noires et la forêt. L'eau ruissela bientôt sur le sol feutré des sous-bois et cascada dans toutes les ravines. Pierril n'avait pas eu la force de se relever et de fuir. Pourtant, sa maison était là, à cinq cents mètres à peine au sommet de « la Grèze ». Il la vit dans un éclair fantastique, accroupie seule au bord de la route crayeuse qui va de Sérignac à Saint-Matré. Il tendit ses bras vers elle, se traîna et retomba, car ses jambes étaient lasses de le porter. Il n'appela pas : qui l'eut entendu? Et depuis longtemps la maison était vide, tous les siens étant morts. Alors comprenant que c'était bien fini, que jamais il ne se relèverait, Pierril s'abandonna, l'œil terne, la lèvre pendante, grelottant sous la pluie qui fouettait sa

pauvre carcasse, et il attendit... Et tandis que son corps tassé s'alourdissait dans sa chute vers la mort, son âme, rajeunie par la fièvre et déjà libérée du temps et de l'espace, remontait à la source de son existence. Ecartant

brillait pas par l'intelligence. Il sonne: un laquais accourt:

- Que veut Monseigneur?

Le domestique apporte en effet du bois. - Ce n'est pas cette bûche-là que je demande, lui dit le cardinal : faites venir mon frère.

Il s'agit ici, non de l'archeveque de Paris, mais de l'abbé Dubois qui fut précepteur du duc d'Orléans, futur

Un cœur sensible.

Dubois.

Rirette a sept ans, et la turbulence d'un garçon de quatorze. Sa mère l'a emmenée en promenade au Bois; il fait froid; Rirette court, saute et donne de violents coups de pied dans les buissons. La maman la rappelle à l'ordre : - Cesse donc... tu leur fais mal, aux

glaient sa face congestionnée, c'est un soleil splendide qu'il voyait illuminant le causse « cramé ». Ah! ce soleil arcourbe toutes les têtes alourdies des champs de blé!...
Comme il l'aime, le soleil, et comme

il l'aime, la terre, depuis l'époque où, gamin pieds nus, il allait sur les pentes sauvages et abruptes de La Bouysse surveiller les clapiers, poser des pièges à l'entrée des terriers enfouis sous les ronces où les liserons sauvages suspendaient leurs pimpantes clochettes. Et plus tard, c'est lui qui la fait, sa terre! Ces pierres qui, à chaque ondée, crèvent la mince couche arable, il les jette en bordure de ses champs d'un geste imité de son père et de ses ancêtres, et ses champs sont enclos de murailles grises, et il n'y a ni ronces ni chiendent dans ses champs !...

...« La terre est dure, dites-vous? Ah! Ah! vous êtes de la race des garçons de café, de la race de ceux qui la désertent, la terre, pour aller à Paris être le larbin de quelqu'un ou de quelque chose... Les foins sont fauchés! Allons, Pierril, lève-toi, car ils sont déjà secs avec un pareil soleil, et il faut les rentrer! Comment? vous retenez Pierril; vous l'empêchez de se lever! Arrière, car le temps presse, et il n'y a plus assez de bras pour tant d'ouvrage! Ah! les femmes aussi désertent...; elles désertent la maternité! Les vieilles sans tamme crowlent! Que font-ils ces vieux sous le porche de l'église de Sérignac, et pourquoi branlent-ils la tête en regardant la rue déserte? Où sont les jeunes? Bien des portes sont fermées dans le bourg; les fenêtres disjointes sont des paupières closes touchées par la mort : elles ne

s'ouvriront jamais plus... » Et Pierril divague, divague. Il meurt, lui, de ne plus pouvoir servir la terre, sa terre... Maintenant, un bourdonnement intense remplit ses oreilles. Tous les bruits de la nature, tous les cris des êtres qui ont partagé son rude labeur, accourent pour bercer son agonie. Ce sont les taons tourbillonnant autour des reins fumants de ses grands bœufs roux qui s'avancent d'un rythme puissant et lent dans les labours ocreux. C'est le crissement innombrable des insectes qui chantent dans l'air surchauffé qui vibre et danse, dans un poudroiement d'or. C'est le crépitement d'un clair feu de bois dans l'âtre de la vieille maison où flotte depuis des siècles l'odeur saine du pain bis. C'est l'Angelus du soir que les clochers du Causse et ceux de la vallée récitent avec ferveur à l'heure où le couchant s'éteint...

L'orage s'éloignant grondait dans le lointain. La pluie avait cessé. Un grand souffle d'air frais balaya la forêt, égoutta les ramures. La lune, évadée du dernier nuage, surgit pure et polie comme un miroir où se mira la nuit. Dans la plaine de La Croix-Blanche un renard en

chasse glapissait...
...Le lendemain matin, la femme Peyrié qui descendait à l'aurore, un baquet de linge sur la tête, vers le lavoir de Réaux, trouva Pierril en travers du sentier. Son grand corps redressé était allongé sur la terre comme sur une croix, les bras étendus, les doigts crispés sur la glèbe. La faux, couchée près de lui, traçait une large auréole autour

de son front. Le jour se levait radieux. Les chênes étaient pleins de battements d'ailes et de chansons. Au fond de la vallée une légère vapeur s'étalait sur les herbages alourdis de rosée. Une pierre grinçait

au loin sur l'acier d'une faux... Emile Conduché.

La fillette est surprise comme devant une grave découverte : Mais alors, maman, les tapis...

quand on les bat? Incompatibilités.

On lit dans un jugement rendu par le tribunal des Hautes-Alpes:

« Attendu que le nommé B... est accusé d'avoir porté des coups à la femme G... et, fait aggravant, d'avoir violé son domicile. Que le nommé B... d'après le certificat médical est accusé d'avoir porté de violents coups de pieds à la victime ainsi qu'il résulte d'un certificat

« Mais attendu que le fait est impossible et qu'il y a doute; que le sieur B... est un grand mutilé amputé des deux jambes, ce qui l'empêche de porter des coups de pieds. » Etc ..., etc ..., etc ...

LE LISRUB.

Chronique du Lot

A la Chambre

CHERRE D'ARRAIRES

M. Armand Bouat en demande le remplacement par des taxes à la production. M. Poincaré répond qu'elles seraient plus mauvaises que le chiffre d'affaires, mais qu'on va faire une expérience.

Dans sa séance du 11 décembre, la Chambre discutait la loi de finances sur l'article 6 relatif à l'impôt sur le chiffre d'affaires, M. Armand Bouat demanda à présenter quelques observations. Voici d'après le compte rendu in extenso du « Journal Officiel » le texte de son intervention:

M. Armand Bouat. - Je ne rappellerai pas les critiques dont cette taxe a été l'objet; vous en connaissez les graves imperfections.

M. Raymond Poincaré. — Je sais aussi que c'est elle qui nous a sauvés.

M. Armand Bouat. — Je ne dis pas

M. le Président du Conseil. - Alors, je vous supplie, avant de la critiquer, d'attendre que nous soyons définitive-ment hors d'affaire. Ce jour-là, nous

M. Armand Bouat. - Elles ont été maintes fois exposées à cette tribune et il est incontestable que l'impôt sur le chiffre d'affaires atteint actuellement le

comble de l'impopularité. M. François-Marsal, ministre des finances, en 1920, ne se résolut à l'instituer que sur la demande des chambres de commerce qui en réclamaient la création avec une insistance égale à celle avec laquelle elles en réclament

aujourd'hui la suppression. M. Marsal déclara bien, publiquement, qu'il avait recours à un « expédient fiscal » qui devait être tout provisoire; mais ce provisoire dure depuis

Sans doute avons-nous l'égèrement amélioré l'application de cet impôt, soit en instituant le forfait, soit en créant pour certains produits, une taxe

Malgré ces améliorations, la taxe sur le chiffre d'affaires reste toujours « la taxe maudite » qui frappe aveuglément et sans souci de justice 2 millions d'as-

On s'est donc préoccupé de la rem-placer, car il est évident qu'on ne peut, dans la situation financière présente, supprimer purement et simplement un impôt qui produit à lui seul près de 8 milliards et je n'ai jamais cru, pour ce qui me concerne, qu'il soit possible trouver immédiatement des taxes de remplacement.

M. Renaud Jean. - Dans la situation de 1924, on pouvait la remplacer.

M. Armand Bouat. — J'avais donc des commissions spéciales prévues par

l'article 60 de la loi du 4 avril 1926. Vous savez que ces commissions nommées par le ministre et composées d'industriels et de commerçants devaient proposer la substitution à la taxe sur le chiffre d'affaires de taxes ad valorem perçues à un ou plusieurs stades de la fabrication. D'après les travaux des commissions, le ministre des finances, dit le texte, devra soumettre ses projets à l'examen et au vote du Parlement, lors de la discussion de la loi de finances de 1927.

Je regrette profondément que les prescriptions de la loi n'aient pu être observées, et je m'étonne de la lenteur exagérée qu'apportent les commissions et sous-commissions à présenter leurs

M. le Président du Conseil. - Ne vous en prenez pas aux commissions et souscommissions administratives. Sur un point particulier, en ce qui

concerne le sucre, elles avaient abouti à substituer la taxe à la production à la taxe sur le chiffre d'affaires, et j'avais dit à la commission que je ferais volontiers l'essai de cette substitution Le rapporteur de la commission a exa-

miné la question, et, en cherchant le mieux, n'a pas trouvé le bien, de sorte que la question n'est pas rapportée. Voilà la vérité. J'insiste auprès de la commission précisément dans votre

M. Louis de Chappedelaine, rappor-teur général. — La commission est d'accord avec le Gouvernement pour reprendre le projet de taxe à la production du sucre. M. Armand Bouat. - Monsieur le Président du Conseil et Monsieur le

Rapporteur général, je vous remercie, mais il n'y a pas que le sucre qui nous

M. le Président du Conseil. - Laissez-nous procéder par étapes et par

M. Armand Bouat. - Je vous prierai, la fin de mes explications, de me dire quelle est la pensée du Gouvernement sur l'application de la loi du 4 avril 1926. Îl serait, je crois, préférable d'attendre ce moment pour donner à la Chambre les explications que j'aurai l'honneur de vous demander.

Je ne voudrais pas, et certainement aucun de ceux qui ont voté l'article 60 n'a voulu que la nomination des commissions constitue un enterrement de la question. C'est peut-être un procédé classique, mais qui serait profondément regrettable dans le cas présent. La taxe sur le chiffre d'affaires sou-

lève de tels mécontentements..

M. le Président du Conseil. — Ce n'est pas exact. M. Armand Bouat. - ...que nous devons la remplacer dans le plus bref

délai possible. le Président du Conseil. - On finira par le croire à force de le dire

aux intéressés. M. Armand Bouat. - Monsieur le Président du Conseil... M. le Président du Conseil. - Je sais

à quoi m'en tenir. M. Armand Bouat. - Je ne dis rien qui soit de nature à passionner le débat. M. le Président du Conseil. - Il ne faut pas dire aux intéressés: « Vous êtes des gens bien malheureux. »

Comme l'a dit, à la commission des

finances, un député socialiste, la taxe

d'être devenue peu à peu, dans l'appli-cation, une sorte d'impôt direct. (Ap-

plaudissements ironiques à l'extrême

M. Renaud Jean. - Bravo, les socia-

M. Chastanet. - Si c'est la vérité, il

M. le Président du Conseil. - Oui,

M. Armand Bouat. - Je vous assure

qu'il n'est pas besoin que je dise que les commerçants sont malheureux. Ils

e proclament suffisamment eux-mêmes.

Nous avions pensé, en votant la loi du 4 avril 1926, qu'il n'était pas de meil-

leur moyen que de confier aux inté-

ressés eux-mêmes le soin d'étudier et de

proposer des solutions. Nos espoirs ont

été déçus, puisqu'aucun accord n'est

encore intervenu; et je tenais à préci-

ser à ce sujet la grave responsabilité de

certains représentants du commerce et

Je voulais, en même temps, prier M

le Président du Conseil d'intervenir

auprès des commissions déjà nommées

pour qu'elles fissent preuve d'une plus

J'ai entendu dire aussi que l'adminis-

tration ne faisait rien pour faciliter les

accords qui, par hasard, intervenaient.

Je ne sais si c'est exact, mais je vous

assure que le commerce est ému...

M. le Président du Conseil. — Vous n'avez pas à mettre en cause l'adminis-

tration. It y a un Gouvernement res-

C'est moi qui mets de la mauvaise volonté et je m'en flatte.

M. Armand Bouat. - Messieurs, je

vous assure qu'un impôt qui rapporte

8 milliards vaut la peine qu'on en dis-cute quelques minutes. (Très bien! très

bien! à l'extrême-gauche) et je vou-drais bien que le Gouvernement nous fournît des explications sur ses infen-

Pour le moment, et en attendant que

les intéressés se soient enfin mis d'ac-

cord sur les taxes de remplacement, je

prie M. le Président du Conseil d'amé-

liorer les modalités d'application de la

tions continuelles et, bien que je n'en-

tende en aucune manière favoriser la

fraude, j'estime que certains fonction-

Vous savez les difficultés qu'éprouvent

naires ont souvent l'esprit trop fiscal.

les petits commerçants à tenir une

comptabilité en règle. Il y aurait lieu

de ne pas multiplier à leur égard les

tracasseries, les vexations de toute

sorte qui conduisent à des abus regret-

N'est-il pas navrant d'entendre des

commerçants dire qu'ils sont la proie

C'est ainsi qu'il m'a été donné de

voir, dans mon département, un petit

agriculteur, travaillant occasionnelle-

ment comme boucher-expéditeur, frap-

homme qui est chargé de famille et ins-

crit sur la liste des indigents, ne pos-

sède que les objets nécessaires à son

travail, qui valent 1.000 fr. environ. Le

fisc n'hésita pas, néanmoins, à prati-

quer une saisie, malgré l'indignation de

la population qui fit savoir que per-

sonne dans la commune ne consentirait

Je m'empresse de reconnaître que

l'on montra en haut lieu beaucoup

moins d'intransigeance; mais je pense,

Monsieur le Président du Conseil, que de

tels incidents pourraient être évités et

que l'administration devrait appliquer

intolérables qu'elles n'existent pas en

d'autres matières. Il est inadmissible

que les petits commerçants, dont les

prétendues fraudes sont souvent la

suite d'une erreur ou d'une mauvaise

compréhension de la loi, soient pour-

suivis, traqués, frappés de pénalités

considérables, tandis que les citoyens

fortunés, qui ne sont assujettis qu'à

l'impôt général sur le revenu, peuvent

frauder impunément et n'encourent,

lorsqu'ils sont frappés, que des pénali-

tés relativement modérées. (Très bien!

très bien! à gauche et à l'extrême gau-

Ne réservez pas aux petits commer-

çants seuls les rigueurs de la loi. La

taxe sur le chiffre d'affaires jouit déjà

sans cela d'une impopularité suffisante.

le rôle d'un Ministre des Finances est

de défendre férocement l'équilibre bud-

gétaire. Et dans ce rôle, je sais que

vous excellez, Monsieur le Président du

Ce que je vous demande, c'est d'ad-

mettre que de très heureux aménage-

ments intérieurs soient apportés dans

l'assiette d'un impôt sans compromet-

Permettez-moi d'évoquer un précé-

En des temps déjà lointains, on pro-

posa un jour de calculer les droits de

succession sur l'actif net des héritages,

toutes dettes authentiques étant déduites.

L'administration se récria. Cette réfor-

me n'allait-elle pas créer un trou énorme dans le budget ? Un ministre des

finances s'est même écrié tragiquement:

« C'est un saut formidable dans l'in-

connu. » Mais un autre ministre s'est

trouvé tout de même pour sauter le pas

du Conseil, que ce ministre hardi,

Je crois bien, Monsieur le Président

Je vous demande donc aujourd'hui de

ne pas prêter une oreille trop attentive

à l'administration centrale qui s'alarme

à la pensée de transformer la taxe sur

le chiffre d'affaires en un impôt à la

tre son rendement.

c'était vous!

dent.

Je sais que, même en temps normal,

Je trouve ces rigueurs d'autant plus

à acheter les objets saisis.

la loi avec plus de souplesse.

d'une amende de 12.000 fr. Cet

tables et à des pénalités exorbitantes.

d'une nouvelle gabelle?

Nous sommes tous saisis de réclama-

gauche communiste).

a bien fait de le dire.

c'est la vérité.

de l'industrie.

grande activité.

le chiffre d'affaires a le mérite

Le Monument aux Morts

LA FRESQUE EST VOTÉE A L'UNANIMITÉ

Après un ardent et vibrant plaidoyerréquisitoire de M. de Monzie, le Conseil se range unanimement à cet avis.

Fresque ou Statue? Pierre ou Peinture? Henri Martin ou... Tartempion?

Il faut enfin se décider! C'est ce qu'a fait le Conseil municipal de Cahors dans sa dernière séance. Il a pris sa résolu-tion en se décidant à l'unanimité pour e projet de Fresque Henri Martin.

Nous ne pouvons donner ici qu'un résumé de cette intéressante discussion sur laquelle nous pourrons revenir, s'il est nécessaire.

C'est M. Nicolaï qui ouvre le débat. Il est président de la commission extramunicipale chargée d'examiner la question et de donner au Conseil son avis. M. Nicolaï présente un rapport où il rappelle les conditions dans lesquelles la commission fut constituée. Il expose ensuite les discussions qui eurent lieu et les décisions qui furent prises. Cette commission comprenait des délégués des Associations de Mutilés, de Combattants, d'Ascendants, du Souvenir Francais et des conseillers municipaux. Elle s'est prononcée deux fois en faveur du projet de fresque Henri Martin: dans une première séance par 13 voix contre 1 et dans une seconde séance par l'una-

nimité moins une abstention. M. Nicolar, continuant son rapport, expose ensuite que le Comité des Ascendants, auprès duquel il s'est rendu, et qui comptait ce jour-là 7 ou 8 membres présents, s'est prononcé à l'unanimité des présents contre la fresque. En outre, il refuse de se dessaisir des 14 ou 15.000 francs recueillis par souscriptions, prétendant que les souscripteurs veulent un monument de pierre ou de

M. de Monzie... Mais les 7 ou 8 membres du Comité des Ascendants qui se sont ainsi prononcés ne constituent pas tout le Comité du Monument aux Morts et ils n'ont pas qualité pour parler en son nom. Cet argent n'est pas leur argent. Le Comité du Monument aux Morts, tel qu'il fut régulièrement constitué, comprenait des délégués de toutes les Associations. Car les Mutilés, les Anciens Combattants ont beau n'être pas de l'avis des Ascendants, ils ont tout de même voix au chapitre... Je sais bien que dans une réunion de conciliation que j'ai tenue à la Mairie, j'ai vu M. Alphonse dénier à M. Lamoure, qui fut pourtant un fier combattant, le droit de parler. Mais cela n'est pas suffisant pour le lui enlever... Il paraît, Messieurs, que je suis un tyran! Eh! bien, soyez assu-

rés que le tyran s'expliquera !... M. Nicolai continue et achève la lecture de son rapport qui conclut en faveur du projet de fresque Henri Martin.

Ensuite M. de Monzie prend la parole, refait tout l'historique de cette affaire depuis ses origines déjà lointaines, Une verve cinglante anime et soulève toute cette harangue dont nous ne pouvons donner ici qu'un faible aperçu.

Il faut en finir, dit-il. Pour être bonne, il manque à cette plaisanterie d'être courte. En 1925, on nous reprocha de n'avoir pas encore exprimé par un témoignage matériel la reconnaissance de la population cadurcienne à ses grands

M. de Monzie explique ensulte comment la Municipalité, d'accord avec le Conseil, nomma un Comité pour recueillir des souscriptions. Il était composé de toutes les Associations ayant qualité pour en faire partie, sans que, à aucun moment, la municipalité, qui représente toute la population, ait renoncé à aucun de ses droits, à aucune de ses préroga-

Notre désir était non pas tellement d'aller vite, mais surtout de faire bien.

Certes, je ne prétends pas que cette substitution soit toujours chose facile, mais les expériences dans ce sens devraient être plus nombreuses et plus largement poursuivies. (Très bien! très

Ce que je vous demande, Monsieur le Président du Conseil, c'est, en attendant les transformations nécessaires, d'intervenir auprès de l'administration pour que la perception de la taxe sur le chiffre d'affaires soit rendue plus tolé-

Dans un article de la Revue politique, M. le sénateur Manceau rappelle qu'après les guerres qui avaient ensanglanté Rome, une faxe sur le chiffre d'affaires fut instaurée. Elle dura près d'un siècle et porta un tel préjudice à l'essor économique de l'empire romain que, le jour où Caligula la supprima, une médaille fut frappée pour commémorer le souvenir de cette heureuse réforme.

Je voudrais, Monsieur le Président du Conseil, qu'à bref délai on pût aussi frapper en France une telle médaille et j'ose espérer que les commissions prévues par la loi du 4 avril 1926, efficacement secondées par l'administration, apporteront sous peu des solutions.

En attendant, je vous serais obligé de nous faire savoir où en sont les travaux de ces commissions et quelle est la pensée du Gouvernement. (Applaudissements).

Dans sa réponse, M. le Président du Conseil déclara que cet impôt est en plus-value et que grâce à lui le budget est en excédent. Il n'a donc aucunement l'intention d'y renoncer. Pourtant si les commissions chargées d'étudier le moyen de les remplacer par des taxes à la production lui font des propositions acceptables, il ne se refusera pas à les examiner.

Mais il ne croit pas que ces taxes à la production soient de nature à satisfaire e public et les assujettis. Si on les applique jamais, elles paraîtront beaucoup plus insupportables que la taxe actuelle. Enfin on va commencer par l'expérience du sucre frappé à la production et nous jugerons d'après les résultats.

Tel fut le sens général et le résumé des déclarations faites par M. le Président du Conseil à la suite des critiques présentées par M. Armand Bouat.

Nous ne voulons pas faire une réédition du Monument aux Mobiles. Celui-ci, grand par la pensée, est laid par l'exécution. Et quand on installe une laideur sur une place publique, elle y est pour longtemps. Ce n'est pas ainsi que Cahors doit honorer ses morts. Des

œuvres semblables, non, non et non! M. de Monzie explique ensuite que dans le Comité du Monument, M. Alphonse, président des Ascendants, prit peu à peu la tête de file et finit par considérer son bureau et lui-même comme seuls investis légitimement du droit de décider en cette matière.

Pourtant, M. Toulouse, mon regretté ami, qui était bien un ascendant, lui aussi, puisqu'il avait perdu deux fils à la guerre et qui possédait en outre quelque compétence artistique, fut le premier à mettre en avant le projet d'une Fresque

Tout d'abord, je résistai et nous eûmes à ce sujet de vives discussions. Enfin, il nous proposa, pour nous faire une idée, de demander à M. Henri Martin de nous montrer comment cette idée peut être réalisée; quelle belle, noble et haute expression elle donnerait à notre hommage de reconnaissance et d'admiration.

Ayant ainsi rappelé les débuts de l'affaire tels qu'ils sont et non tels qu'on les raconte, M. de Monzie s'en prend à ces « ricaneurs » dont tout le talent consiste à critiquer ce que font les autres, alors qu'ils sont eux-mêmes incapables de rien faire. Ils repoussent tous les projets, mais ils sont impuis-sants à en réaliser un seul!...

Il rappelle ensuite tous les efforts de conciliation qu'il a tentés et qui se sont heurtés à une mauvaise volonté que rien n'a pu vaincre et à des prétentions inadmissibles et intolérables.

Ne voulût-on pas soumettre Henri Martin à l'obligation de présenter son projet à correction !... Ainsi nous aurions donné ce spectacle d'un grand peintre, du Maître de l'Impressionnisme passant un examen d'art devant M. Alphonse !...

M. de Monzie compare ensuite la part apportée par les 15.000 francs dont prétend disposer M. Alphonse aux quelque 80.000 représentés par les subvenions de la Ville et de l'Etat. Est-ce suffisant pour se donner le droit de tout commander ou de tout empêcher?

C'est l'intérêt de Cahors que nous défendons et il consiste à fatre une œuvre qui soit belle. Or, on se trouve en présence de ce choix à faire : d'un côté il n'y a rien et

de l'autre il y a notre projet. Oh! je sais qu'on parle d'un Concert de protestations! Un « concert »? Non, messieurs. C'est un solo! Et un solo mal

Eh! bien, messieurs, il faut en finir. Je vous affirme, moi, que, quoi qu'on ait pu dire ou écrire, la Ville n'aura pas à payer un sou de plus qu'il n'est prévu. Vous pouvez en prendre acte, messieurs. J'ai l'habitude de tenir mes promes-

ses. Et je demande au Conseil de noter ce que je viens de dire dans la décision qu'il va prendre!...

M. de Monzie formule ensuite la délibération qu'il soumet à l'assemblée. Elle porte approbation du projet de fresque tel qu'il a été souvent défini. Et mise aux voix elle est approuvée à l'unanimité.

Nomination de M. Bor

M. Bor, secrétaire général de la Préfecture, vient d'être nommé souspréfet de La Tour-du-Pin. C'est un avancement puisque l'arrondissement qu'il va administrer est de deuxième classe tandis que le secrétariat qu'il quitte est de troisième.

Nous sommes donc heureux de le féliciter de cette promotion si méritée. Mais à notre satisfaction se mêle un vif sentiment de regret que nous exprimons ici au nom de ses nombreux amis.

Que M. Bor accepte donc nos compliments et nos vœux dans le nouveau poste qu'il va occuper.

Nomination

Nous apprenons avec plaisir que M. Philippon, qui, durant de longues années, a dirigé avec tant d'autorité l'Ecole Normale de Cahors, et qui a laissé un si sympathique souvenir parmi tout le personnel enseignant du Lot, vient d'être nommé inspecteur de la 1^{re} circonscription de Paris. Nous lui adressons nos vives félicitations.

Compatriote

L'Académie de médecine, dans sa séance publique annuelle, tenue mardi, a décerné la médaille d'argent du service de la vaccine à notre compatriote M. le docteur Couzoule, inspecteur départemental de l'Assistance publique de la Haute-Garonne.

Contributions Indirectes

Nos félicitations.

M. Testut, contrôleur de 2º classe des Contributions indirectes à Cahors, est élevé à la 1re classe. Nos félicitations.

Enseignement primaire Mlle Laguarigue, professeur de lettres à l'Ecole primaire supérieure de

St-Céré, vient d'obtenir le certificat d'aptitude à l'inspection des écoles primaires et à la direction des Ecoles

P. T. T.

Mlle Laporte est nommée receveuse des P. T. T. à Douelle.

M. Pélissié, facteur-receveur à St-Laurent-Lolmie est nommé receveur à Robert-Espagne (Meuse). Mme Hébrard, dame employée à

Nontron est nommée receveuse à Alvignac.

Postes

M. Lacassagne est nommé facteur à Lalbenque et M. Bonnet, à Limo-Gendarmerie

M. Labatut, gendarme à Léguevin, est nommé brigadier à Catus (Lot). Poudres de chasse

Mme veuve Granouillac est nonimée débitante de poudres de chasse

CAHORS

La saison des oies bat son plein, des oies grasses, dodues, au croupion

Eiles sont éalées dans des corbeilles, tout le long de la place de la République, et elles sont gardées, surveillées par leurs propriétaires qui les ont apportées des fermes voisines.

Dès novembre jusqu'à fin janvier, les foires et marchés de Cahors permettent aux visiteurs qui s'arrêtent sur la place de la République, de contempler, d'admirer ces beaux spécimens de l'élevage dans le Lot, et de passer quelques minutes de distraction en assistant au va et vient de la foule d'amateurs qui se pressent au-

tour des corbeilles. C'est un marché, c'est entendu, mais où il n'est pas loisible de marchander à son aise. Les cours sont faits dès l'arrivée des vendeurs, surtout depuis ces dernières années.

Et puis, marchander des oles grasses! Îl y en a beaucoup, semble-t-il; il n'y en a pas assez et il y a pléthore d'acheteurs!

A 5 et dix sous de différence par livre, peuh! Allez, c'est enlevé. C'est que les acheteurs ne sont pas

tout le monde ». Il faut avoir le gousset bien garni, car sur la place de la République, M. Crédit n'est pas

Si on emporte les oies, il faut aligner, illico, les billets bleus. Le marché conclu, vendeur et acheteur vont chez le quincaillier d'en

face, pour peser les bêtes vendues. Les promeneurs admirateurs des magnifiques oies, mais qui sont obligés de se contenter de les regarder, faute de pécune, suivent le mouvement. Ils assistent au pesage des oies

et au règlement des comptes. Eh! bien, que fai-tu là? Tu as fait un héritage, mon vieux, ou bien tu as touché quelque indemnité inattendue pour te permettre pareil luxe?»

- « Eh! non, farceur : je regarde et j'écoute. » Ét les pesées ont lieu : il est ques-

tion de livres, et puis de centaines de A tout moment, vendeurs et ache-

teurs arrivent à la bascule bénévolement mise à leur disposition. Et l'on entend : « Oh! les belles

oies : leur prix est élevé, mais quelle bonne graisse et que de beaux quartiers vous allez avoir! »

- « Oh! oui, c'est que voyez-vous, mon mari et moi nous sommes pas groûmands », mais la graisse d' « aouque », il la faut pour nos estomacs. Elle arrange si bien les légumes! Et puis, l'été, la viande de boucherie n'est pas si appétissante que ça. Alors, vlan! un quartier. Et

la cuisine est toute prête. » Mon Dieu! disent les promeneurs : cette personne a bien raison. Mais

c'est si cher! Et que diraient ces promeneurs admirateurs des belles bêtes au croupion doré, mais trop maltraités par l'impécuniosité, s'ils savaient ce qu'ils paieraient un morceau de ces mêmes oies dans les grands restaurants étrangers?

C'est que sur le marché de la place de la République de Cahors, il y plus que des Cadurciens.

Si les oies sont chères, ce ne sont pas eux qui font les cours. Il y a les courtiers.

A combien revient l'oie aux maisons qui traitent avec ceux-ci?

Frais de voyage, de séjour, d'emballage, d'expédition, prix de la commission, etc., etc., tout cela met l'oie à un prix insensé, quand elle es arrivée à destination et préparée pour être servie aux clients!

Ceux de Cahors qui achètent e mangent des oies, ne sont pas de groumands ». Somme toute, ils les ont à un bon

marché relatif, si l'on songe à ce que doivent payer les fines bouches qui savourent un quartier d'oie dans un hôtel de la Capitale ou de l'étranger, car, il vient, à Cahors, des courtiers qui achètent et expédient les oies grasses pour le compte de maisons installées dans le principaux centres de l'Europe.

Qui peut s'en plaindre ? Ce ne sont pas ceux qui achètent : ils ont l'argent. Les purotins ? Eh! que peuvent-ils bien se payer ceux-là, puisqu'ils n'ont pas le sou? Dans tous les cas, les propriétaires

éleveurs font leurs affaires en bien vendant ce qui leur a coûté beaucoup à faire venir! Mais, ceci dit, une promenade tou-

jours intéressante, c'est celle qu'on fait le long de la place de la République, à travers les corbeilles remplies d'oies, les jours de foire et de marché de Cahors. On a la distraction d'entendre les

réflexions échangées entre acheteurs et vendeurs ; et on a toujours le régal d'un beau spectacle, en attendant, car le hasard fait si bien les choses, parfois! -- celui de savourer un « tourrin à l'oocou » chez un de ces acheteurs que l'on traite, à tort, de « groumands! »

LOUIS BONNET.

Tribunal des Pensions du Lot Pour l'année 1928, le tribunal des Pensions est composé comme suit : Président : M. Testas, juge au Tribu-nal de Cahors ; Suppléant : M. de Gombault, juge au Tribunal de Cahors. Médecin: Docteur Besse; Suppléants:

Docteurs Ségala, Delport. Mutilé: Lépinard; Suppléant: La-

UNE BONNE SOIRÉE

Le bal organisé par les ouvriers coiffeurs de Cahors a eu lieu mardi soir, dans la grande salle du Palais des Fêtes qui, pour la circonstance, était décorée et illuminée brillamment.

Le mauvais temps, la pluie, les brouillards n'avaient pas fait « peur » aux jeunes filles et jeunes gens, car, dès 10 heures, la salle du Palais des Fêtes était bien garnie.

On s'en aperçut dès que l'orchestre, composé d'excellents musiciens, joua la première danse.

C'est à peine si les couples pouvaient évoluer, se mouvoir dans la

Mais, tant pis! Depuis le temps qu'on n'avait pas dansé, on voulait se rattraper. Jeunes filles et jeunes gens furent

satisfaits; l'orchestre ne leur donna pas trop de repos : et c'était ce que tous désiraient. Jusqu'à la fin du bal la salle fut

comble et ce n'est, pourtant, qu'à 3 heures du matin, que la retraite fut Mais, c'était encore trop tôt, disaient les danseurs. Et ils oblinrent

que l'orchestre leur permit de danser grand-père. Enfin, il fallut se retirer, oh! certes, avec quels regrets, surtout, qu'au dehors la température était différente

de celle qui régnait dans la salle du Palais des Fêtes! Toutefois, c'est sincèrement que tous ceux qui assistèrent à cette bon-ne soirée félicitèrent les organisateurs qui avaient bien fait les choses. Le succès du bal fut complet. Il ne pou-

vait pas en être autrement. Le 13 décembre était, en effet, la fête de Ste-Luce, patronne des couturières et robeuses : et celles-ci pouvaient-elles refuser de participer à un

bal organisé en leur honneur? Et puis, le 13 décembre était une date bien choisie: cette date ne marque-t-elle pas, l'acheminement vers des jours plus longs ? « A Ste-Luce, les jours augmentent d'un pred de puce », assure le dicton. Ce n'est pas beaucoup, mais c'est toujours autant

de gagné. Au surplus, nous devons mentionner la délicate attention que les ouvriers coiffeurs eurent à l'égard des jeunes filles. En effet, après leur avoir, galamment, offert de simples cartes parfumées, ils tinrent à récompenser les meilleures danseuses, en organisant plusieurs concours de danses

qui intéressèrent fort les spectateurs. Les organisateurs méritent de vives félicitations.

Chambre de Commerce du Lot

Voici les résultats des élections partielles du 11 décembre 1927: Nombre d'électeurs inscrits Nombre de votants 1.761 Bulletins blancs ou nuls Suffrages exprimés 1.754
 Majorité absolue
 878

 1/4 des électeurs inscrits
 1.050

1 F F T TO SERVICE STATE OF SERVICE STAT		11-3	Su	uffrages expr.		
DÉSIGNATION DES CANTONS	Inscrits	Votants	M.Besombe	M. Boi	M. Chan- sard	M. Del- puech
Cahors (Nord)	186	91	90	91	91	91
Canors (Sud)	159	71	68	68	68	68
Casternau	87	80	80	80	80	80
Latus	133	55	55	55	55	55
Gazals	98))	.))	>>	»))
Lalbenque	91	30	30	30	30	30
Lauzès	90	48	48	48	48	48
Limogne	147	68	68	68	68	68
Luzech	135	41	41	41	41	41
Monteuq	125	67	67	67	67	67
Puy-l'Evêque	193	156	156	156	156	156
Saint-Géry Bretenoux	58	51	51	51	51	51
Cajarc	148 156	18 56	18 56	18 56	18 56	18 56
Figeac (Est)	329	A 150000		TO SERVICE		
Figeac (Ouest)	36	152	151	152	150	152
Lacapelle-Marival	228	39	37	37	35	37
Latronquière	142	75	75	75	75	75
Livernon	158	72	70	71	72	72
Saint-Géré	188	120	113	112	119	113
Gourdon	170	30	28	28	27	28
Gramat	273	130	129	129	129	129
Labastide-Murat	116	9	8	8	8	8
Martel	149	57	57	57	56	57
Payrac	80	43	42	43	42	42
Saint-Germain	88	23	23	23	23	23
Salviac	67	32	32	32		32
Souillac	181	75	74	75		75
Vayrac	186	72	71	70	71	71

Tribunal de Commerce de Cahors Voici les résultats des élections par-

tielles du 11 décembre 1927: Nombre d'électeurs inscrits 1.502 Nombre de votants Bulletins blancs ou nuls Suffrages exprimés Majorité absolue 1/4 des électeurs

-mathematical			Suffrages obtenus			
DÉSIGNATION DES CANTONS	Inscrits	Votants	M. Salanié Président	M. Rigal Juge titul.	M. Pebeyre Jugesuppl.	
Cahors (Nord) Cahors (Sud) Castelnau Catus Cazals Lalbenque Lauzès Limogne Luzech Monteuq Puy-l'Evêque Saint-Géry Totaux	186 159 87 133 98 91 90 147 135 125 193 58 1.502	91 71 80 55 30 48 68 41 67 156 51	91 71 80 55 30 48 68 41 67 156 51	91 71 80 55 30 48 68 41 67 156 51	91 71 80 55 30 48 68 41 67 156 51	

Le prix de l'essence

Les prix de l'essence pratiqués par le commerce de détail dans le Lot, pendant le mois de novembre 1927, ent été les suivants:

Qualité poids lourds : maximum, 222 fr. 95 l'hect.; minimum, 220 fr. 43;

moyen, 221 fr. 69. Qualité tourisme: maximum: 238 fr. 10; minimum, 232 fr. 30; moyen: 235 fr. 20.

Le nombre des bicyclettes dans le Lot D'après une statistique publiée par l' « Union Vélocipédique de France », le nombre de bicyclettes dans le Lot est de 20.700.

LE TIMBRE ANTITUBERCULEUX

Ouelques personnes considèrent le timbre antituberculeux comme un timbre normal et ce matin, par exemple, nous recevons un pli affranchi avec cinq de ces timbres.

Résultat : la poste a taxé le pli. Nous rappelons au public que ce timbre n'a aucun pouvoir d'affranchissement. Il est destiné uniquement à procurer des ressources pour lutter contre la tuberculose.

Les timbres antituberculeux doivent donc être collés sur les enveloppes en supplément de l'affranchissement

Médaille des Postes

Le diplôme d'honneur et la médaille de bronze des Postes sont décernés à M. Victor Payrot, facteur à Sousceyrac, qui compte 30 années de services dans l'administration.

Mutilés, Veuves et Ascendants du Lot

La commission de propagande composée de : Theil, Lamoure pour la Fédération des Mutilés, veuves et ascendants du Lot et de : Pedelmas pour l'union départementale des combattants non pensionnés, a visité dimanche 11, les communes de Belmont, Vaylats, Bach, Cremps, Laburgade, Aujols. Partout le meilleur accueil lui a été fait. Devant des salles complètes, Lamoure a parlé du Congrès de Versailles, de l'action de la Fédération, des résultats obtenus, des œuvres de solidarité à poursuivre.

Pédelmas dans un style châtié et net a expliqué tout ce qui est nécessaire à connaître sur l'Office du combattant et a montré la puissance et l'intérêt qu'il y a pour les Combattants à se grouper.

Dans chaque commune, la commission a formé une nouvelle section. Ont été nommés à Belmont : Secré-

taire : Brugidou, maire ; Trésorier : A Vaylats : secrétaire, Bru Arthur, Maire; trésorier, Planard.

A Cremps: secrétaire, Conquet Théophile ; Rouelle Elie. trésorier. A Laburgade: Bousquet Fernand, secrétaire ; trésorier, Theil.

A Bach : secrétaire, Lacaze, Maire ; trésorier, Bergougnoux. A Aujols : secrétaire, Dulac, Maire;

trésorier, Labarthe. Pour les victimes de la guerre La Fédération départementale des

mutilés, veuves et ascendants et anciens combattants du Lot organise pour le dimanche 18 décembre une tournée de conférences.

Des réunions auront lieu à la mairie de Castelnau à 10 heures précises; à la mairie de Cazals, à 10 heures ; à la mairie de Salviac, à 11 heures 1/2; à la mairie de Dégagnac, à 3 heures de l'après-midi.

Toutes les victimes de la guerre, mutilés, veuves, ascendants, orphelins et anciens combattants résidant dans la commune et dans les communes voisines sont cordialement invités à assister à ces réunions. Tous renseignements concernant les divers offices et tous les organismes s'occupant des victimes de la guerre seront donnés par les délégués mandatés pour prendre la parole.

Le Président des Mutilés: TROUPEL; Le Président des Ascendants: ALPHONSE; Le Président des Anciens Combattants: Bris; La Présidente des Veuves: Veuve Georgette ROBINET.

Aux Anciens Combattants non pensionnés

J'ai reçu plusieurs demandes de renseignement envoyées à l'adresse suivante:

M. Imbert, secrétaire de la F. O. P. 73. boulevard Gambetta, à Cahors. J'ai l'honneur de prévenir nos nombreux camarades que notre Fédération départementale des anciens compattants non pensionnés de la guerre étant autonome n'a rien de commun avec la F. O. P.

Il est de mon devoir, la franchise et la loyauté étant la base de notre groupement et n'ayant aucune intention d'usurper du titre d'une autre association, de mettre en garde nos camades et de les prier de ne vouloir retenir que l'adresse suivante : Amédée Imbert, secrétaire, 73, bou-

levard Gambetta, Cahors. Les Anciens Combattants non pensionnés

On nous communique:

Le bureau provisoire de l'union départementale des associations d'Anciens combattants non pensionnés a tenu, au lendemain de sa constitution de réaliser une collaboration étroite et loyale avec tous les groupements existant dans le Lot, Mutilés et Réformés, de mettre alnsi en exécution l'heureuse déciston prise par le récent congrès de Versailles, de toutes les victimes de la guerre ; dans ce but elle a convoqué à une réunion commune 3 délégués des associations déjà constituées. Cette réunion a eu lieu dans une salle de la Mairie de Cahors le lundi

5 décembre, à 8 h. 30 du soir. Avant de rentrer dans les détails nécessaires à la réalisation effective de cette collaboration, M. le Président de l'Union départementale a posé au nom de son bureau les trois questions prealables ci-dessous aux délégués des autres associations. Savoir :

1º L'entente cordiale et loyale, la collaboration sincère et honnête vous paraît-elle désirable; la souhaitez-vous? 2º Etes-vous d'avis qu'une fois la collaboration établie, un comité mixte de tous les combattants, soit constitué ne comprenant dans son sein aucun diri-

geant des associations. 3° Une association d'anciens combat-tants non pensionnés étant désormais créée, et ne désirant que se développer librement, êtes-vous dispose, pour marquer vos bonnes intentions et le désir

d'apaisement qui vous anime, à céder à . ce groupement tous les adhérents non pourvus de pensions, titulaires de la carte du combattant, que vous comptez parmi vos membres?

Les délégués de deux associations répondent affirmativement à toutes ces questions. Une seule, tout en manifestant son désir de voir réaliser au plus tôt une collaboration entre tous les goupements, déclare être hostile à la composition du comité mixte, tel qu'il est prévu et réserve sa réponse sur la troisième question jusqu'au jour où elle connaîtra, à ce sujet, l'avis de son comité directeur ou de tous ses membres convoqués expressément en congrès. L'entente unanime n'ayant pu se faire sur les bases imposées avant toute dis-

cussion, la séance est aussitôt levée. Fait à Cahors le 5 décembre 1927. Le Président,

Amicale des Tarn-et-Garonnais

C'est après-demain samedi 17 décembre, que l'Amicale des Tarnet-Garonnais donne sa fête annuelle dans les salons de l'Hôtel Terminus.

Un banquet réunira pour cette occasion tous les membres de la Société. A la suite de ces agapes amicales, les familles des sociétaires sont invitées à la brillante sauterie organisée par le Conseil d'Administration. Un jazz endiablé invitera les cou-

ples de tous âges à se divertir. Le Comité.

Association des retraités

civils et militaires du Lot L'Association des Retraités Civils et Militaires du Lot, dans son Assemblée générale du 4 décembre 1927, a adopté à l'unanmité des membres présents, la résolution cr-après :

Prenant acte des résultats acquis durant l'année 1927 grâce à l'action concertée de l'Union Syndicale des Retraités Civils et Militaires et du Groupe parlementaire de défense des re-

Exprime sa profonde gratitude au Bureau de l'Union Syndicale et à tous les membres du Parlement qu'un souci de justice attache à la cause des vieux serviteurs du Pays,

Et, en leur renouvelant l'expression de leur plus entière confiance, les ad-

1° de réclamer instamment l'insertion dans la loi des finances de 1928, d'une disposition assurant, pour l'année suivante, l'attribution du complément destiné à parfaire la péréquation intégrale des retraites;

2° de voter sans plus de retard le projet de loi réglementant les pensions de retraites des fonctionnaires et employés départementaux et communaux.

Le Secrétaire, Le Président, FEYDET. CARLIN.

Un dépôt de grains ! Ces jours derniers, on a découvert dans une maison inhabitée, située dans la commune de Belfort, un dépôt grains.

Il y avait 200 kilos de blé, 40 kilos de maïs et 40 kilos de fèves. Cette maison appartient à un ancien gendarme qui habite à Auch, et personne, depuis longtemps, n'avaient

dû y pénétrer. Mais quelqu'un songea à l'utiliser en faisant un dépôt de grains.

Et, d'où proviennent ces grains C'est ce que la gendarmerie de Lalbenque, prévenue, s'est demandée. Celui qui a porté ce grain dans cette maison n'a certainement pas dû l'acheter.

Une surveillance a été établie pour essayer de savoir quel était le dépositaire. Cette surveillance n'a encore donné aucun résultat, et, d'autre part, aucune plainte pour vol de grains n'a été portée.

Prélèvements d'échantillons

M. le Commissaire de police a procédé, mercredi matin, au prélèvement d'échantillons de lait qui ont été envoyés, aux fins d'analyse, au laboratoire de Rodez.

Accidents du travail

En travaillant sur une pièce d'automobile, M. Bousquet, mécanicien, a été atteint d'un corps étranger à la cornée de l'œil droit.

M. Dutrieux, tourneur au dépôt du P.-O., tournait un axe de timonerie, lorsqu'il fut atteint par un copeau métallique chaud qui lui brûla la cornée de l'œil gauche.

Plainte a été portée par M. Carbois, de Meyronne auquel une somme de 19.000 francs a été volée.

Les soupçons se sont portés sur un domestique qui était parti la veille de Meyronne et avait pris le train pour Paris-Austerntz. Une enquête est ouverte.

Un propriétaire d'Arcambal avait avisé la gendarmerie de Cahors que des actes de vandalisme avaient été commis dans le cimetière de cette

Une enquête a été faite, mais aucun acte de vandalisme n'a été cons-

Pertes

Il a été perdu deux écharpes en laine par M. Duvert, Boulevard Gambetta; une manivelle d'auto, par M. Desplats, de Pradines; un portefeuille contenant une somme assez Importante par M. Verdier, demeurant rue de la Garenne, 27, à Villemomble (Seine); un portefeuille contenant une assez forte somme par M. Hégray, aux Lilas (Seine).

Trouvailles

Il a été trouvé : un portemonnaie en cuir noir, contenant une petite somme, par M. Maligne, avenue de l'Abattoir; un porte-billets contenant une

petite somme, par Mlle Chiffray, boulevard Gambetta; un mouton par M. Frenelle, chauffeur chez M. Alibert, boulevard Gambetta, qui l'a remis à son propriétaire, M. Nègre, boucher; un chien de chasse par M. Sougnouls, rue St-André.

Chronique des Théâtres

Cœur de Française

Renseignons nos lecteurs sur la représentation de Cœur de Française qui aurā lieu, samedi, 17 décembre, au Théâtre Municipal de Cahors.

Plus de 1.700 représentations à travers

la France et l'étranger n'ont pas épuisé le très grand succès du célèbre drame de MM. Bernède et Bruant. Il convient d'ajouter que M. Victor Gilbert, l'actif impresario, a monté l'œuvre avec ses soins habituels et s'est entouré d'une troupe d'artistes de tout premier ordre, dont il s'est assuré le concours. C'est dire à l'avance que nous assisterons à un spectacle de famille absolument exceptionnel et qui restera l'un des plus grands événements de notre saison théâtrale. Nous ne saurions trop engager nos amis à retenir leurs places à l'avance, afin de ne pas manquer cette belle représentation.

Les Sports

AVIRON CADURCIEN

Aviron Cadurcien (I) bat Club-Athlétique Sarladais (I) par 16 points à 6

C'est devant une assez belle chambrée que s'est jouée dimanche au Stade Lucien-Desprats cette partie qui opposait les Sarladais aux Cadurciens. Partie intéressante, surtout durant la première mitemps: ce fut un vrai régal pour les amateurs de vrai rugby, d'assister à cette belle partie. Cahors domina le plus souvent; possesseur du ballon, il put faire donner ses belles lignes arrières qui plusieurs fois partirent à l'essai.

La deuxième mi-temps ne fut pas aussi belle; quelques incidents fâcheux se produisirent, ce qui est fort regrettable, car la facture du jeu s'en ressentit.

Dimanche l'équipe première de l'Aviron se déplacera à St-Céré pour rencontrer l'Union Sportive St-Céréenne. Beau match en perspective.

A LABASTIDE-DU-VERT Football-association. — Dimanche 11 décembre, le « Football-club bastidain » se rendait à Caillac pour un match amical avec le onze de cette localité.

La partie fut très intéressante; nos « noir et rouge » dominèrent continuellement et, malgré une belle défense de Caillac, remportèrent une éclatante vic-toire. Bravo, Labastide!

Dimanche 18 décembre, le « Footballclub bastidain » recevra sur son terrain, en match amical, le « Club athlétique salviacois »

L'équipe salviacoise a fait, nous dit-on, beaucoup de progrès et pourra bientôt défier les meilleures équipes de la

Nos locaux n'auront qu'à bien se tenir; comme ils auront à cœur d'enregistrer à leur actif une nouvelle victoire, c'est une belle partie qui s'annonce, surtout si elle est favorisée par le beau

Coup d'envoi à 14 h. 30.

A LUZECH Rugby (Championnat). - L'Union Sportive Luzéchoise a battu Agen-Employés-Club par 8 points à 3. Dimanche dernier notre équipe ac-

compagnée de nombreux supporters s'est rendue à Agen pour y disputer son deuxième match de championnat. La partie fut très agréable, au cours de laquelle les deux équipes s'efforcèrent de pratiquer le jeu ouvert. Dès le début de la partie, Luzech contrôle la balle et domine nettement, les troisquarts rivalisent d'ardeur, les attaques succèdent aux attaques, le ballon vole de mains en mains et chaque fois l'essai chauffe de près. Les avants visiteurs ne restent pas inactifs, ils attaquent à leur tour et plus heureux que les lignes arrières, vont marquer le premier essai de la partie après quinze minutes de jeu. La partie devient plus ardente, mais toujours d'une correction parfaite; les Agenais sentant le danger, se défendent mieux et leurs attaques sont parfois dangereuses, car l'adresse et la vitesse ne leur font pas

En deuxième mi-temps, le jeu devient plus mobile. Les locaux possèdent la balle plus souvent et attaquent par un jeu ouvert continuel; la partie est intéressante au plus haut degré, si bien, que parfois on se demande lequel Club sortira vainqueur?

Tout à coup la physionomie du jeu s'éclaire, les visiteurs qui jouent dans les 22 adverses, trouvent le trou et vont marquer le deuxième essai.. qui assurera la victoire aux rouges et blancs. Les Agenais veulent sauver l'honneur, ils contrôlent la balle de plus en plus et comme leur jeu est des plus classiques, un bel essai, bien mérité, est la récompense de leurs belles attaques. La fin est sifflée quelques minutes

Luzech gardera un excellent souve-nir de l'équipe Agenaise. Bon arbitrage de M. Grégoire.

A ST-LAURENT-LOLMIE Football. - L'Etoile du Lendou a battu, en match amical, le Réveil Sportif de Cazes-Mondenard, par 3 à 1. Match revanche sur le terrain de

l'Etoile Sportive dimanche 18 décembre. Coup d'envoi : quatorze heures trente. A FIGEAC Football-Rugby (Championnat d'Auvergne, 2° série). — G. S figeacois bat

S. C. millavois par 4 points (1 drop-goal) Le G.-S. figeacois s'est rendu dimanche à Millau pour y rencontrer le quinze du S. C. millavois en match de championnat d'Auvergne, 2e série. Après un déplacement pénible effectué en automobile, nos représentants arrivèrent un peu en retard dans la cité millavoise.

fatigués surtout par le mauvais temps et le froid. La partie se déroula devant un nombreux public. Les 20 premières minutes furent à l'avantage des indigènes, mais le reste de la première mi-temps vit une nette supériorité de nos représentants, qui marquèrent plusieurs essais de jus-

Dès la reprise, Figeac accentue sa supériorité et ne quittera pas les 22 mil-lavois durant les 40 minutes. Un quart d'heure avant la fin, alors que le G. S. F. domine manifestement, le demi de mêlée figeacois réussit le drop, concrétisant ainsi la supériorité de son équipe.

Les joueurs millavois, un peu démoralisés, tentent cependant une suprême offensive, vite brisée par la farouche défense figeacoise.

C'est la fin. Figeac sort vainqueur par 4 points à 0 d'un match qui fut joué sec, sans brutalité. La ligne d'avants figeacoise est toute entière à féliciter. Les lignes arrières furent bonnes, mais souvent sevrées du ballon, qui sortit 3 fois sur 10 en faveur des locaux. L'arrière figeacois fit une partie digne d'éloge et mérite que la commission de rugby lui accorde confiance pour les

matches à venir. Dimanche prochain, nous aurons le plaisir de voir évoluer le quinze figea-cois au grand complet, devant l'équipe réserve du C. A. briviste. Ce sera la « répétition générale » avant la grande poussée du 25 décembre. Les représentants de la cité de Canrobert et de Bourseul, les verts St-Céréens, affronteront la lutte contre les vainqueurs d'hier. Voici bientôt 5 ans que Figeac attendait cette rencontre. Patientez encore une dizaine et préparez-vous à aller voir ce match dans l'après-midi qui suivra la nuit du Réveillon

Nous aurons l'occasion de revenir sur cette partie, mais nous conseillons tous ceux que les sports intéressent d'aller le 18 voir la belle partie qui opposera sur le superbe ground de Londieu l'équipe réserve du C. A. B. et la toute première du G. S. F.

A SAINT-CERE Rugby. - Le match de dimanche dernier a été excellent comme entraînement pour nos rouge et jaune qui ont triomphé de Capdenac par 44 à 0. Le score représente bien la supériorité St-Céréenne et la 2° mi-temps fut menée à toute allure. Avant la pause, le jeu fut par contre bien moins intéressant et à part deux essais marqués par les ailiers, dont un sur mêlée ouverte fut de toute beauté, St-Céré donna l'impression de ne pas être lui-même. Que nos équipiers se méfient. En championnat c'est souvent l'équipe qui ouvre le score qui a le plus de

chances de l'emporter. La ligne d'avants a montré qu'elle savait jouer à la main et créer des ouvertures bien plus efficaces que le gain du ballon à la mêlée. Toutefois il ne faut pas oublier que le ratissage de la balle enlève toute initiative à l'adversaire et qu'une bonne mêlée ne peut que faire gagner du terrain. En somme l'équipe fournit un beau jeu et on ne peut que la féliciter. Le seul reproche à faire, c'est que le joueur qui a percé ne doit pas chercher à marquer, mais, sauf de rares exceptions, doit transmettre la balle. Dans ce cas, la défense adverse est prise en défaut et l'essai est inévi-

Dimanche prochain contre l'Aviron Cadurcien, il faut que St-Céré joue une partie intéressante et montre au public les progrès réalisés.

PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ LA COMPAGNIE DU BOURBON-NAIS (Usine à Gaz et Station Electrique de Cahors) a l'honneur d'informer sa clientèle que les prix suivants sont applicables pour l'électricité pendant le 1er trimestre

Pour l'éclairage..... 1 47 Pour autres usages: Pour les 100 premiers Kwh. men-Pour les 150 Kwh. mensuels sui-Pour les 250 Kwh. mensuels sui-

Pour les 1.000 Kwh. mensuels suivants ... Aufdelà des 1.500 premiers Kwh. mensuels..... 0 82

Arrondissement de Cahors

Catus Qui l'a trouvé? — Trouvé, à quelques kilomètres de Catus, sur la route de Cahors, un sac à main contenant une somme d'argent et quelques objets, sans aucun nom, M. Moles Raymond, à Pégourié, par Catus, tient le sac à la disposition de celui qui l'a perdu.

Gendarmerie. - M. Georges Labatut, de Léguevin (Haute-Garonne), est nommé brigadier de gendarmerie à Catus. Nous adressons au nouveau brigadier nos meilleurs souhaits de cordiale bien-

Concours. - Le concours annuel d'oies et de canards gras aura lieu le jour de notre foire du 17 décembre. Il sera doté de nombreux prix. Avis aux éleveurs de la région.

Labastide-du-Vert Football-Rugby. — Voir à la Rubri-

que « Les Sports ». Luzech

Rugby (Championnat). - Voir à la rubrique « Les Sports ». Fargues

Accident de chasse. - Dimanche dernier, M. Nadal, habitant la commune, faisait une partie de chasse chez des parents ou amis entre Dausse et Penne,

communes de Lot-et-Garonne. A un moment donné, les chasseurs se trouvèrent assemblés. L'un d'eux embarrassa son fusil dans des broussailles ou autre; le coup partit; la charge effleura la poitrine, en déchirant les ha-bits, et alla se loger dans le bras gauche

de M. Nadal. La blessure est sérieuse. Le blessé fut transporté à Villeneuvesur-Lot et radiographié. Un médecin de Cahors fut mandé par téléphone pour lui donner les soins voulus.

Espérons que M. Nadal sortira incemne du terrible accident et qu'il sera bien-

St-Laurent-Loimie Football. - Voir à la rubrique

Les Sports ». Saux

Les communications automobiles. -M. Maradènes de St-Matré assure un service pour les voyageurs allant aux foires de Montcuq, Sauzet, Prayssac, Puy-l'Evêque, Fumel et Cahors. Il vient chercher les gens de Saux et des environs entre 8 et 9 heures du matin.

Nous ne pouvons que féliciter M. Ma-

radènes de sa création, car il dote le pays d'un avantage considérable. Il ne nous manquera bientôt plus que

l'électricité. Duravel

Deuil. - Nous apprenons la mort de Mme veuve Lurguie, mère et bellemère de Mme et M. Curé, vétérinaire

La défunte et son mari étaient propriétaires du domaine de Thréget, demeure familiale appartenant actuellement à M. Souillac, ex-maire de

Nous adressons à Mme et M. Curé et leur famille, nos condoléances attristées.

Accident. - La mère de M. Bousquet, tonnelier, assise auprès du feu, a eu un pied brûlé par une bûche embrasée qui roulant de sur les che-

nets, l'a atteinte. Espérons qu'un repos d'une quinzaine de jours suffira à la guérison de cette brûlure.

Arrondissement de Figeac

Eclairage électrique. — Fréquemment, depuis quelque temps, nous avons enten-du les doléances des usagers de l'éclairage électrique, et à la suite de l'enquête que nous avons faite à ce sujet nous sommes en mesure de fournir au public

les renseignements suivants: La Société concessionnaire a remarqué elle-même que l'éclairage était défectueux de 16 h. à 19 h., pendant les mois d'hiver. Ce mauvais fonctionnement pro-

1° de l'accroissement de la consommation qui a dépassé toutes les prévi-

2° de la superposition en novembre et en décembre de la force motrice avec l'éclairage. Ainsi qu'il est stipulé dans leur police d'abonnement, les abonnés « Force motrice » devraient arrêter leurs moteurs une demi-heure avant le coucher du so-

leil; si cette prescription était obser-

vée, l'éclairage serait immédiatement amélioré. Malgré toutes les difficultés, la Société concessionnaire a le ferme désir de donner toute satisfaction au public figeacois et elle examine en ce moment la possibilité d'égaliser le voltage sur les différents secteurs et de relever la ten-

sion de distribution. Nous sommes certains que dans un délai rapproché une amélioration notable sera constatée.

Grave collision. - Avant-hier matin, boulevard Wilson, un automobiliste, des-cendant la rue d'Anjou, et un motocy-cliste, remontant celle du faubourg d'Anjou, sont entrés en collision. Le choc a été violent. Le motocycliste, relevé couvert de sang avec de graves blessures à la tête, a été porté dans les magasins « Au Laboureur » où M. le docteur Négrier, appelé en toute hâte, lui a prodi-gué ses soins.

Football-Rugby. — Voir à la Rubrique « Les Sports ».

à ajourner 2 longs comptes-rendus. utteres nous oblige St-Céré

Fête scolaire. — On nous annonce qu'à l'occasion des fêtes de Noël, les maitresses de l'école primaire supérieure des filles préparent une soirée récréative qui aura lieu au Royal-Cinéma. Nous donnerons la date de cette fête et le programme dans notre prochain numéro. Rugby. - Voir « Chronique des

Sports ». Rugby. - Voir à la rubrique Les Sports ».

Arrondissement de Gourdon

Geurdon

Accident. — M. Cambon, propriétaire à la Bourgue, section de Lafontade, conduisait une de ses vaches, lorsque cette dernière décocha un coup de pied à son conducteur et lui fractura la jambe gauche.

Martel

Marché aux truffes. — Nos derniers marchés des 3, 7 et 10 décembre ont été très bien approvisionnés. Aux deux premiers, les prix se sont à peu près main-tenus de 28 à 32 fr. le kilo et l'apport était d'environ 30 à 40 quintaux. A celui du samedi 10, l'apport était plus fort et atteignait 50 quintaux. Les prix ont subitement monté et tout s'est enlevé à des prix variant entre 36 et 42 fr. le kilo. Prochain marché, 17 décembre cou-

St-Sozy Au sujet de la fête scolaire. - Le public est informé que les cartes d'entrée pour la soirée récréative du 18 décembre seront en vente chez M. Delpy, institu-

teur en retraite à Saint-Sozy. La soirée promet d'être très intéressante et le public agira sagement à ne pas attendre au dernier moment pour se procurer des cartes!

Grandes personnes: 3 francs; enfants:

La Foire. — Notre foire du 12 dé-cembre, qui s'annonçait superbe, s'est tenue par une pluie battante et n'a eu de ce fait, qu'une importance moyenne. Malgré le mauvais temps, les transactions ont été assez nombreuses, avec une tendance à la hausse, notamment sur les veaux et les bœufs gras.

Voici les principaux cours pratiqués: Bœufs gras, de 210 à 220 fr. les 50 ki-los; bœufs d'attelage, de 4.000 à 5.500 fr. la paire; veaux, de 6 fr. à 6 fr. 50 le kilo; moutons gras, de 200 à 220 fr. la pièce; moutons d'élevage, de 120 140 fr. la pièce; porcelets, de 150 250 fr. la pièce, selon grosseur; poules, 4 fr.; poulets, 4 fr. 50; lapins, 2 fr. 50. le tout le demi-kilo; œufs, 8 fr. 50 la douzaine.

Salviac

Nécrologie. — Nous apprenons avec peine la mort de Mme Léontine Bach née Cabanel, charcutière à Salviac; la défunte s'éteint à l'âge de 60 ans à la suite d'une longue et douloureuse maladie. C'est une brave femme, excellente

commerçante qui disparaît; elle jouissait à Salviac de l'estime générale. Nos sincères condoléances aux famil-

Prestations. - Les prestations ont été pour le canton de Salviac portées au tarif suivant pour l'année 1928: Hommes, cheval, mulet, bœuf ou vache, 12 fr.;

âne 6 francs. Voiture attelée, 5 fr.; automobile, 5 fr. + 4 fr. par cheval vapeur. Pour la commune de Salviac, les prestations sont remplacées par la taxe

Quant de partir pour Paris notez l'adresse de 62, Rue de Richelieu. PARIS vous pourrez lire chaque jour votre journal dans le Hall de son immeuble

Les faux-titres hongrois Le jeune Karl Blumenstein est arrivé à Paris ce matin. Il a été conduit aussitôt devant le juge d'instruction qui lui a fait subir l'interrogatoire d'identité. Il est allé rejoindre son père à la prison de la Santé.

Le conflit polono-lithuanien De Varsovie. - La Commission militaire franco-anglo-italienne, chargée par

Société des Nations d'inspecter frontière polono-lithuanienne, est rentrée à Varsovie sa mission accomplie. Le journal « Epoka » croit que le contenu de son rapport contribuera à calmer les appréhensions de certains milieux. Les trois délégués auraient pu constater qu'il ne saurait être question

de mobilisation de la part de l'un ou l'autre des deux pays. De Berlin. — On annonce de Kowno que l'attaché militaire soviétique pour les Etats baltiques s'est rendu, en compagnie du délégué du ministère de la guerre de Moscou, sur la frontière lithuano-polonaise pour y étudier les conditions militaires respectives des deux

nations.

Les Soviets et la Chine De Londres. - La rupture des rapports diplomatiques entre le gouvernement de Shanghaï et les Soviets, ainsi que la fermeture forcée de tous les consulats soviétiques de la Chine Sud, ont produit, à Moscou, une profonde im-

La presse parle de représailles par 25 à 30.000 communistes armés qui sont actuellement rassemblés dans Shanghaï.

Le nouveau Gouverneur Général de l'Irlande De Londres. — Le gouverneur général de l'Irlande, Tim Healey, compte rentrer dans la vie civile. Son successeur serait probablement James Mac Neill actuellement haut-commissaire irlandais à Lon-

Un cuirassé américain à Villefranche De Nice. - Le cuirassé américain « Detroit » ayant à bord l'amiral Guy Burrage, commandant en chef des forces navales américaines en Europe, est arrivé à Villefranche.

TENEBUSER SESSERBER PRESENTAR SESSE SESSES Très bonne Sténo-Dactylo demandée

MUNIE DE RÉFÉRENCES S'adresser au Bureau du Journal Débutantes s'abstenir

FOURRURES ROBES -:- MANTEAUX

Transformation de Fourrures ACHAT DE SAUVAGINE

Fouine - Putois - Renard

Réparation

14, rue Maréchal Foch

CAHORS

Pour le Réveillon de la Noël Le RESTAURANT de la BOURSE

PLACE ROUSSEAU Prépare un meau des mieux choisis à un prix exceptionnel

Contenance: 23 hectares Prés naturel et artificiel Terres labourables et Bois de bon rapport

A USSEL (Lot)

S'adresser rue St-André, 6, à CAHORS

VENDRE A CAHORS PETIT FONDS DE COMMERCE Magasin, logement, eau,

gaz, électricité, suite de bail Prix modéré S'adresser au bureau du journal

LA PHOSPHIODE GARNAL Médication iodotannique phosphatée

Remplace l'Huile de Foie de Morue PRIX DU FLACON :

14 francs Un seul modèle de Flacon -:- GRANDEUR UNIQUE -:-

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES



Les femmes sont sujettes à ces petites misères physiques qui, sans présenter de gravité, provoquent cependant des trou-bles bien douloureux de tout l'organisme et sont l'explication de ce nervosisme, de cette irritabilité injustement taxée de mau-vais caractère. Si les femmes se rendaient compte que ces petites misères ont généralement leur cause dans un appauvrissement du sang et un épuisement nerveux, elles auraient sans tarder recours aux Pilules Pink qui leur apporteraient le sou-lagement et le calme.

Les Pilules Pink régénèrent le sang, apaisent les nerfs, soutiennent l'appétit, régularisent les fonctions particulières à la femme et relèvent peu à peu les forces. Elles interviennent avec douceur, mais leur action est prompte et persistante. C'est ce qu'il faut précisément pour l'orga-nisme delicat de la femme qui a besoin de ménagements.

«Les Pilules Pink m'ont fait le plus grand bien — déclare Mme Louise Villemin, 10 bis, rue du Réservoir, à Champigneulles (Meurthe-et-Moselle). Je n'étais pas positivement malade, mais j'avais souvent des étourdissements et différents malaises. Une amie me dit que c'était un signe de faiblesse et me conseilla les Pilules Pink qui lui avaient bien réussi. Moi aussi, les Pilules Pink m'ont bien réussi. Je tiens à le déclarer. »

Il n'est pas d'exemples que les Pilules Pink n'aient toujours réussi dans tous les cas d'anémie, neurasthénie, affaiblisse-ment général, troubles de la croissance et du retour d'âge, maux d'estomac, maux de tête, irrégularité des époques. En vente dans toutes les pharmacies.

Dépôt: Phie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris. 5 fr. 25 la boîte, 29 fr. les 6 boîtes, plus 0 fr. 75 de timbre-taxe par boîte.

nouveau. La pièce 2151. depuis Régie, fût neuf compris. Ech. 400ff. 2 fr. JULIEN à Lefort par Sommières (Gard).

TRICOTEUSES Circulaires, Rectilignes, toutes jauges. Laines, cotons, fils, soie. Prix de gros. Cat. ch., apprent. gratuit. LA LABORIEU-SE, 35, cours Pasteur, Bordeaux.

ETUDE

M. BOUYSSOU Jean-Léon Licencié en droit

NOTAIRE A CAHORS

Suivant acte recu par Maître BOUYSSOU, notaire à Cahors, le vingt-neuf Novembre mil neuf cent vingt-sept, enregistré, Mon-sieur LAMBERT Théophile et Monsieur ROUQUIE Jean-Augustin, tous deux minotiers, domici-liés à Cahors, ont dissous purement et simplement et d'un commun accord la Société en nom collectif entre eux formée suivant acte dressé par Maître SOURDRILLES, notaire à Cahors le seize Avril mil neuf cent vingt, sous la raison sociale Lambert et Rouquié et ayant pour objet le commerce de la Meunerie et la vente de toutes farines pour une durée de dix années à compter du premier Avril mil neuf cent vingt et un.

Le siège de la société était fixé à Cahors, rue Charles-Bourseul, numéro trois, et dans tout autre lieu de la dite ville.

L'actif social sera la propriété par moitié de Monsieur LAM-BERT et par moitié de Monsieur ROUQUIE, qui ont déclaré audit acte qu'il n'existe pas de passif social, et que s'il s'en découvrait, il serait supporté par moitié entre eux.

Deux expéditions dudit acte de dissolution de société ont été déposées le quatorze décembre mil neuf cent vingt-sept, une au greffe de la Justice de Paix du canton sud de Cahors et l'autre au Greffe du Tribunal de commerce de Cahors. Pour Mention.

Signé: BOUYSSOU.

BIBLIOGRAPHIE

Viennent de paraître :

Raymond REY Professeur de l'Université Docteur ès lettres

La Cathédrale de Cahors et les origines de l'architecture à coupoles d'Aquitaine

Les Vieilles Eglises Fortifiées

du Midi de la France Henri LAURENS, Editeur, PARIS

En vente : A CAHORS

Librairie GIRMA, Bd Gambetta, 24 Librairie MEYZENC, Bd Gambetta, 36

> L'OPINION Journal de la Semaine

Paraissant tous les samedis 7 bis, Pl. du Palais-Bourbon, Paris, VIIe art

Sommaire du Samedi 10 Déc. 1927 Editorial: M. C. - Ce qu'on dit. -Affaires extérieures : France et Italie : Jacques Chastenet. — Affaires intérieures : Les forces politiques de la France : Côtes-du-Nord : Trygée. — Littérature : Le prix Goncourt et le prix Fémina : André Thérive.

 Distribution de prix : B. Colrat. — Le dîner de la « Revue des Deux-Mondes ». — Ce qu'on lit. — Histoire : Cavelier de la Salle : Georges Girard. - Art et Curiosité: Le Palais de la Société des Nations. -Mémoires et Documents : Chasse courre: A. de Bersaucourt. - Cinéma: J. Antony. - La Bourse.

« La place de la Sorbonne », dessin de Jacques Boullaire.

REVUE DE L'ENFANCE

37, rue Boissy-d'Anglas, Paris, 8°. Sommaire du nº de Décembre 1927 Chronique:

Deux points de vue.

Pages médicales : Médecine préventive de la syphilis héréditaire (Suite et fin), par le Dr Georges Schreiber. Vaccination et Variole.

Pages sociales:

L'Abri maternel, Asile gratuit d'allaitement (Suite et fin) Les Caisses de Compensation.

Pages de la Vie scolaire : Un exemple à ne pas imiter.

Pages Sportives: Méthode Hébert et contrôle de valeur motrice (Suite et fin), par M. Castay, professeur d'Education physique, à Vannes.

Le mouvement : Source d'harmonie et de sérénité, par M. Marquay. Pages de la famille :

Le Courrier de la maman. Les bonnes recettes. Le problème des origines.

Véridique histoire. Parmi les livres : Almanach encyclopédique de la Famille française.

Documents et nouvelles : Assistance publique : Médaille d'or Œuvre générale de l'Enfance :

La Société protectrice de l'Enfance. Aux abonnés d' « Ecoutez-Moi ». Le Secours immédiat. Dons reçus.

Vêtements envoyés. Entr'aide. Pour les petits Bretons. Œuvres du Département de la Seine.

(Maternité et Enfance) (Suite). Le nº 1 fr. - Abonnement annuel, 12 francs.



Imp. Coueslant (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

Chemin de fer de Paris à Orléans

R. C. Seine, N° 88.928

AVIS

La Compagnie d'Orléans rappelle au Public que les gares de son réseau sont ouvertes à la vente des Titres désignés ci-dessous:

Obligations 3 0/0 type 1921, de 500 fr., tranche A.

Obligations 6 0/0 type 1921, de 500 fr., tranche A. Bons 7 0/0 de 500 fr. à 15 ans

(1926-1941).Bons 7 0/0 de 5.000 fr. à 15 ans (1926-1941).

Pour tous renseignements s'adresser aux gares ou bien au Service des Titres de la Compagnie d'Orléans à Paris, 8, rue de Londres, IXº.

Chemins de fer de Paris à Orléans et du Midi

Sports d'hiver aux Pyrénées SAISON 1927-1928

I. Paris à Villefranche-Vernet-les-Bains (Font-Romeu) (du 14 Décembre à fin Février ou début de Mars) : Aller: Départ de Paris-Quai d'Orsay à 17 h. 14. Arr. à Villefranche-Vernet-les-Bains à 9 h. 7 et à Font-Romeu à 10 h. 35.

Retour : Départ de Font-Romeu à 17 h. 18 et de Villefranche-Vernet-les-Bains à 18 h. 48. Arr. à Paris-Quai d'Orsay à 10 h. 55.

Wagon-Lits et voiture directe 1re et 2º cl., avec couchettes en 1re cl. pendant toute la saison des Sports

Wagon-Restaurant de Paris à Châteauroux à l'aller, de Perpignan à Toulouse et de Châteauroux à Paris,

II. Paris à Luchon (Superbagnères) (du 19 Décembre au début de Mars) : Aller: Départ de Paris-Quai dOrsay à 17 h. 14. Arrivées à Luchon (Superbagnères): 1° à 7 h. 24 du 20 au 27 Décembre inclus ainsi que les Dimanches et jours de fêtes en dehors de cette période ; 2° à 9 h. 13 à partir du 28 Décembre (sauf les Dimanches et jours de fêtes.)

Retour : Départ de Luchon (Superbagnères) à 19 h. 56. Arr. à Paris-

Quai d'Orsay à 10 h. 55. Voiture directe 1re et 2º classes, comportant un Lits-Toilette (Lits complets avec draps) et un compartiment-couchettes en 1re classe pendant toute la Saison des Sports d'Hiver. Toutefois du 19 Décembre au 9 Janvier à l'aller et du 20 Décembre au 10 Janvier au retour, la voiture Lits-Toilette avec couchettes sera remplacée par un wagon-lits et par une voiture directe de 1re et 2º classes. Wagon-Restaurant de Paris à Châ-

teauroux et vice-versa.

HIVER 1927-1928 France-Algérie par Port-Vendres TRAINS ET PAQUEBOTS RAPIDES

Le trajet le plus direct de Paris à Port-Vendres par Limoges, Toulouse, Carcassonne, Narbonne, Perpignan. 1re et 2e classes. — Départ de Paris-Quai d'Orsay: 17 h. 14; arrivée à Port-Vendres: 8 h. 33.

Wagon-Lits et voitures directes 1re et 2º classes de Paris-Quai d'Orsay à Port-Vendres (Gare); voiture directe 1re cl. à couchettes et 2e cl. de Paris-Quai d'Orsay à Port-Vendres (Quai Maritime).

Wagon-Restaurant de Paris à Châteauroux.

> Transbordement direct du train au paquebot

3° classe. — Départ de Paris-Quai d'Orsay: 10 h. 19; arrivée à Port-Vendres: 3 h. 9.

Wagon-Restaurant de Paris-Quai d'Orsay à Toulouse.

Pas de transbordement direct. La traversée la plus courte dans les eaux les mieux abritées par la Compagnie

de Navigation mixte (Cie Touache). a) Port-Vendres-Alger: Départ de Port-Vendres le dimanche à 10 h.; arrivée à Alger le lendemain à 11 h. b) Port-Vendres-Oran: Départ de Port-Vendres le lundi à 10 h.; arri-

vée à Oran le lendemain à 19 h. 30. Billets directs et enregistrement direct des bagages de Paris-Quai d'Orsay à Alger ou Oran et vice-versa.

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS: Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphiode GARNAL et le Corps Médical

Le D' ORTEL Ancien Externe des Höpitaux de Paris Docteur en Médecine de la Faculté de Paris

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes désagréables et fortisents contagne des circultines d'Authorités de Contagne de

dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Fole de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique

contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites algués ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon: 14 francs. — Grandeur unique.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL: 1. Rue des Capucins

ANNEXE:

4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE 6000 PRIX MODERES

Feuilleton du « Journal du Lot » 22



Hector MALOT

PREMIERE PARTIE

Duchatellier la serra en camarade

et s'assit à califourchon sur un tabouret en face de Faré: Vous m'avez fait l'honneur de me demander un moment d'entretien. Débarrassé des soucis de la scène, me voici tout à vous, monsieur, heureux de faire la connaissance d'un écrivain

dont les glorieux succès ont brillé

jusque sur notre modeste sphère. Si les paroles étaient nobles, le geste et l'accent qui les soulignaient l'étaient plus encore. Duchatellier tenait à laisser comprendre que si la cabale, l'adversité et les coups d'un sort injuste l'avaient fait échouer à Noisy, il n'était pas ce que les apparences donnaient à supposer,

- Que pouvons-nous vous offrir? demanda Gaston. — Je prendrai un grog volontiers, ce rôle de Glocester est dur.

Pendant qu'on préparait le grog, Faré commença l'entretien: Mon ami M. Chamontain m'a parlé de votre théâtre dans des termes tels, qu'il m'a donné l'envie de venir yous voir.

Duchatellier en remerciant Gaston de la main, mais enfin je fais de mon mieux... avec de petits moyens malheureusement... et un entourage bien faible qui compromet la perfection, je l'avoue. Je dois vous dire, continua Faré,

qu'on répète en ce moment un drame de moi à l'Odéon, dont le rôle principal n'est pas tenu, et... Duchatellier ne le laissa pas conti-

nuer, il avait comris: Lorsqu'un écrivain, dit-il, fait à un comédien l'honneur de le choisir entre tous et de lui demander son concours, c'est un devoir pour celui-ci de l'accorder... sans se faire prier.

comédien toujours prêt à mettre sa personnalité en avant, il resta un moment interloqué. - Le rôle dont je parle, dit-il, n'est pas un rôle d'homme, c'est un rôle de femme; de rôle d'homme, je n'en

Bien que Faré eût vu plus d'un

ai pas, par malheur, qui soit digne de votre talent. - De femme... de femme, répéta

Duchatellier, que la surprise et le dé-sappointement empêchaient de com-- Ou plus justement de jeune fille,

un rôle pour mademoiselle Zyte.

ma fille, elle m'est indispensable. On n'est pas auteur dramatique sans connaître le cœur humain, comme on n'est pas homme de théâtre sans savoir combien est sensible

Ma fille! mais j'en ai besoin de

dien; bien qu'il n'eût échangé que quelques mots avec Duchatellier, Faré avait deviné à qui il avait affaire:

- Indispensable! dit-il avec un sourire, il me semble que le personnage indispensable dans votre troupe, celui autour de qui tout pivote, qui inspire tout, qui mène tout, c'est cetui qui vient de jouer Glocester d'une façon si... remarquable, pour ne pas employer un autre mot. Evidemment, s'écria Duchatel-

lier dans un élan de satisfaction orgueilleuse. - Dès lors, continua Faré, ce n'est pas parce que vous consentiriez à vous séparer de votre charmante fille que votre troupe serait désorganisée; vous savez mieux que moi qu'il n'y a le plus souvent dans un théâtre qu'un

le prestige qu'il exerce; qui est ce premier sujet? Est-ce vous? Est-ce votre fille? Duchatellier se drapa dans son car-

premier sujet qui tire tout à lui, par

La proposition que vous voulez bien m'adresser, dit-il, est trop honorable pour que je ne vous en remercie pas... cordialement, en mon nom et au nom de ma fille. Mais vous comprenez que je demande à réfléchir avant de répondre. D'un côté je vois tous les avantages qu'il y a pour ma fille à débuter sur une scène comme celle de l'Odéon dans un grand rôle. Mais de

Bien modeste théâtre, répondit et facile à exciter la vanité d'un comé- , sensible à une séparation qui ne se-, château, il interrogea Faré : rait pas moins douloureuse pour nos sentiments que désastreuse pour mes intérêts. Supposons que Zyte, au lieu d'être ma fille, soit un sujet de ma troupe, vous ne me la prendriez point, n'est-ce pas, sans m'offrir une compensation, sans me payer un dédit.

- De mon côté, interrompit Faré, je vous demande ausi à ne pas répondre sur ce point. Je ne suis pas le directeur de l'Odéon. J'ai vu mademoiselle Zyte, j'ai trouvé qu'elle avait les qualités qui convenaient à un rôle que j'ai écrit, et j'ai pensé à lui confier le rôle. Je vous ai fait part de mon désir. Maintenant, avant d'aller plus loin, je dois en faire part à celui qui paie. Je suis l'auteur. Il est le directeur. Il vous écrira.

Quand vous voudrez; rien ne presse, ma fille n'a que dix-huit ans. Il se leva sur ce mot qui n'était pas maladroit, car si rien ne pressait pour Zyte, il n'en était pas de même pour Faré, puisque celui-ci avait eu l'imprudence de dire qu'on répétait sa

pièce en ce moment. On se sépara et Duchatellier réitéra ses remerciements à Faré, qui de son côté le chargea de transmettre ses compliments à Zyte.

Gaston avait suivi cette négociation avec surprise d'abord, en voyant Duchatellier ne pas accueillir d'enthousiasme les propositions de Faré. et ensuite avec inquiétude en écoutant l'autre je ne peux pas ne pas être montés en voiture pour revenir au

Est-il possible qu'il refuse ? demanda-t-il. - Je ne crois pas; seulement il défend ses intérêts, et il ne faut pas

trop lui en vouloir. Ce dont je lui en veux, dit Bachollet, c'est d'être jaloux de sa fille ; il n'est pas loin de croire qu'elle ba-lance son succès; ces comédiens!

Ne vous figurez pas que ce sentiment est spécial aux gens de théâtre ; vous trouverez dans l'histoire plus d'un roi qui a été jaloux du dauphin.

XII

Quand Duchatellier rentra dans le théâtre, Marietta qui était la curiosité même se jeta sur lui, tandis que Zyte plus réservée, se tenait un peu en arrière, mais l'oreille attentive cependant, car un pressentiment lui disait qu'on avait dû s'occuper d'elle.

- Eh bien, qu'est-ce qu'il voulait, Ernest Faré, demanda Marietta. - Des affaires. Je vous dirai ca

tout à l'heure : Laissez-moi me désha-Même avec ses filles Duchatellier était autoritaire; quand il avait dit

une chose, il ne permettait pas qu'on

Ce fut seulement quand on eut éteint les lampes du théâtre, et que tout le monde fut réuni dans la roulotte, autour de la table servie, pour ses exigences. Aussitôt qu'ils furent souper d'une tranche de veau froid, qu'il parla de cette visite.

Quand je vous répète, commença-t-il, qu'il ne faut jamais lâcher un rôle, et qu'on doit jouer toujours comme si la salle était pleine de critiques, vous ne voulez pas m'écouter. Eh bien, voyez ce que c'est que d'avoir donné une bonne représentation d'Il y a seize ans et de la Grâce de Dieu. Le hasard a voulu que nous ayons eu ces soirs-là un public intelligent. On a parlé de nous dans les salons de Paris. Et aujourd'hui, Ernest Faré, qui est quelqu'un parmi les jeunes auteurs, le premier sans conteste, Ernest Faré, forcé par la renommée, est venu assister à notre représentation; faisant répéter en ce moment un drame en vers à l'Odéon et n'ayant point les comédiens qu'il lui faut pour les rôles qu'il a écrits, il espérait, d'après ce que le fils Chamontain lui avait dit, trouver son affaire chez nous. Mais après m'avoir vu dans Glocester, il a reconnu tout de suite que son rôle n'était point à ma taille, - c'est luimême qui l'a dit. A cela rien d'étonnant : on ne fait plus de pièces, on ne fait plus de rôles. Alors il s'est rabattu sur Zyte, et il me propose un enga-

gement pour elle. Zyte n'avaient rien répondu à son père, mais au trouble de sa respiration, au tremblement de ses mains, à la pâleur de ses lèvres il était facile de voir

l'émotion qu'elle éprouvait. — Ma fille à l'Odéon! murmura madame Duchatellier avec plus de

stupeur que de joie.

(A suivre)